

l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Budget Primitif 2018





SOMMAIRE

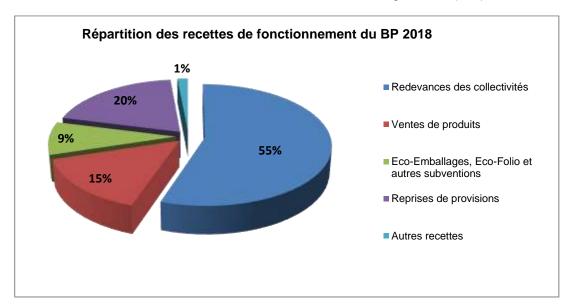
I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3
A) Les recettes directes d'exploitation	4
1) La redevance	4
2) La vente de produits	7
3) Revenus des immeubles et autres produits	7
4) Redevance auprès du SITRU et du SMDO	8
B) Les aides Eco-Emballages, Ecofolio, Eco-Mobilier et autres subventions	8
1) Recettes attendues des Eco-Organismes	8
2) Autres subventions attendues	8
C) Autres recettes	8
D) Reprises de provisions	9
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
A) Les dépenses directes d'exploitation	10
B) Les reversements des aides Eco-Organismes et les aides à la collecte sélective	13
C) Les actions de prévention	13
D) Les dépenses courantes	15
E) Les charges de personnel	15
F) Les autres charges de gestion	16
G) Les charges financières	17
H) Les autres dépenses non ventilables	17
III - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	18
A) Les ressources externes	18
B) Les ressources propres	18
C) Emprunt d'équilibre	19
D) Opérations pour compte de tiers, remboursements et régularisation comptable	20
E) Opérations de gestion de dette et de revolving et opérations patrimoniales	20
IV - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20
A) Les opérations d'investissement	21
B) Les dépenses hors opérations	25
C) Les opérations financières et les opérations d'ordre	25
D) Opérations de gestion de dette	26
E) Opérations patrimoniales	26
Conclusions	26



Le projet de Budget Primitif 2018 reprend les éléments et les orientations qui ont été définis dans le rapport d'orientations budgétaires 2018 présenté lors de la séance du comité syndical du 6 novembre 2017.

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 429,4 M€ / 356,8 M€ au BP 2017

La structure des recettes de fonctionnement connait une évolution significative par rapport au BP 2017, notamment liée à l'augmentation des reprises de provisions (+ 67,8 M€). Les redevances représentent la principale ressource du Syctom (237 M€ soit 55%), suivie des reprises de provisions (20%), des ventes de produits (15%), qui sont en hausse importante grâce à la progression de l'efficacité énergétique et à un effet volume sur la valorisation matière, et des recettes des Eco-Organismes (9 %).



La croissance globale des recettes de fonctionnement provient, pour l'essentiel, de l'augmentation des reprises de provision, dont la prévision au BP 2018 conduit à un stock nul de provisions conformément aux observations produites par la chambre régionale des comptes dans son rapport de mai 2016.

Recettes de la section de fonctionnement du BP 26 SYCTOM (M€)	Rappel BP 2017	Evol° BP 2018 / BP 2017	
Redevances des collectivités	237,2	236,9	0,3
Ventes de produits	64,3	57,7	6,6
Eco-Emballages, Eco-Folio et autres subventions		38,5	-0,9
Reprises de provisions	83,8	16,0	67,8
Autres recettes	6,5	7,7	-1,2
Total	429,4	356,8	72,6

- A) Les recettes directes d'exploitation : 305,3 M€ / 299,0 M€ au BP 2017
 - 1) La redevance : 237,2 M€ / 236,9 M€ au BP 2017
- <u>La nouvelle tarification du Syctom, instaurée en 2016, sera maintenue en 2018,</u> conformément aux orientations prises lors du DOB 2018

La tarification du Syctom (redevances et soutiens-reversement) répond aux objectifs suivants :

- √ Améliorer la lisibilité de la stratégie « tarifaire » du Syctom,
 - en donnant un signal-prix clair :
 - o les tarifs OM (Ordures Ménagères) et OE (Objets Encombrants) sont très supérieurs au tarif des CS (Collectes Sélectives) et des bio-déchets,
 - o le tarif CS est fonction de la performance annuelle de la collectivité avec une gratuité totale pour les tonnages de CS collectés au-delà des tonnes constatées en 2015
 - en facilitant les simulations pour les collectivités membres qui peuvent ainsi plus facilement mesurer l'impact de leur politique en faveur de la CS, des bio déchets et de la prévention donnant un signal-prix clair
- √ Simplifier les flux financiers en limitant les reversements aux priorités stratégiques du Syctom tel que l'accueil des centres ; la limitation de reversement se faisant au profit d'une baisse tarifaire.

Sur la base de ces principes, <u>les tarifs de la redevance pour l'année 2018 sont identiques à ceux</u> de l'année 2017 :

- Ordures Ménagères et Objets Encombrants: 94,00 €/tonne (au lieu de 97,46 €/t en 2015; soit 3,5 %),
- Part population: 5,60 €/hbt (au lieu de 6,37 €/hbt en 2015; soit 12,1 %),
- Collectes Sélectives :

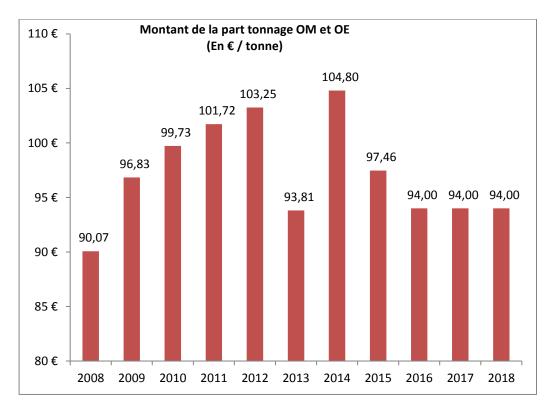
Tarifs de la redevance CS:

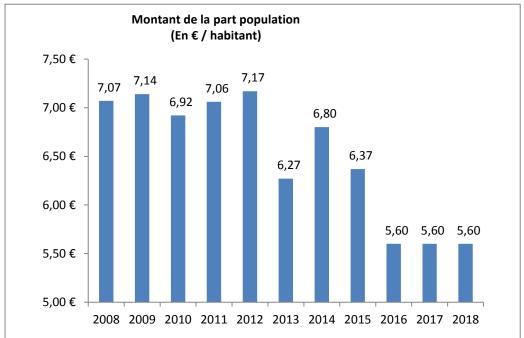
- * 5 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est supérieur à 35 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).
- * **15** €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est **compris entre25 et 35 kg/habitant** (au lieu de 97,46 €/t en 2015),
- * 30 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est inférieur à 25 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015),
- * 0 €/tonne pour les tonnes supplémentaires de qualité (taux de refus inférieur à 17 %) audelà du tonnage 2015.

Soutiens aux CS de qualité (taux de refus inférieur à 17 %) au-delà du tonnage 2015 :

- *50€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015 et si le ratio de performance est supérieur à 55 kg/hab/an, *45€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015, et si le ratio de performance est supérieur à 50 kg/hab/an, *40€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015, et si le ratio de performance est supérieur à 45 kg/hab/an, *35€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015, et si le ratio de performance est supérieur à 40 kg/hab/an, *30€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015, et si le ratio de performance est supérieur à 35kg/hab/an, *25€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015, et si le ratio de performance est supérieur à 30 kg/hab/an, *20€/tonne, au-delà du tonnage définitif 2015, et si le ratio de performance est supérieur à 25 kg/hab/an.
- Bio-déchets (hors déchets de jardin) :
 - * 5 €/tonne pour une période expérimentale de 3 ans
- * subvention de 30 €/tonne pour une période expérimentale de 3 ans ou prise en charge par le Syctom de la collecte expérimentale.







Les hypothèses de tonnages pour l'année 2018 :

Evolution des tonnages (à périmètre constant)	Réalisations 2016	Rappel hypothèses BP 2017	Prévisions 2017	BP 2018	Evolution BP 2018/ BP 2017	Evolution BP 2018 / Prévisions 2017
Ordures Ménagères	1 891 260	1 912 216	1 877 448	1 869 076	-2,3%	-0,4%
Objets Encombrants (déclassement et OE chantier inclus)	200 305	197 800	219 149	226 246	14,4%	3,2%
Collectes Sélectives (périmètre Syctom)	192 869	185 832	187 051	192 322	3,5%	2,8%
Bio-déchets	1 062	3 900	1 526	9 285	138,1%	508,5%
Déchèteries (Romainville et Ivry)	15 777	13 715	12 638	6 177	-55,0%	-51,1%
TOTAL avec déchètteries	2 301 273	2 313 463	2 297 812	2 303 106	-0,4%	0,2%
TOTAL sans déchètteries	2 285 496	2 299 748	2 285 174	2 296 929	-0,1%	0,5%

La variation globale de + 0,5 % constatée entre le BP 2018 et les prévisions 2017 est la conséquence de différentes évolutions : une hausse des OE de 28 446 tonnes compensée en partie par la fermeture de la déchèterie d'Ivry (- 6 500 tonnes) et, parallèlement, une progression des CS (+ 6 490 tonnes) et des bio-déchets (+ 5 385 Tonnes)

La redevance inscrite au BP 2018 s'élève à **237,2 M€** (236,9 M€ au BP 2017) et inclut les rappels de redevance de l'année 2017 pour un montant équivalent à celui de l'exercice précédent. A périmètre constant, le montant prévisionnel de la redevance diminue de près d'1 M€ en raison de la baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles apportés par les adhérents (-10/11 Kt).

La question du financement des déchèteries

Les inscriptions budgétaires comprennent une recette prévisionnelle de 3,6 M€ correspondant au coût net de fonctionnement des déchèteries des Hauts-de-Seine. Lors du transfert de ces déchèteries au Syctom, aucun financement spécifique n'a été transféré. Afin de couvrir le coût de cette prestation, qui n'est pas uniformément rendue sur le territoire du Syctom, il conviendrait de lever des contributions auprès des membres, à l'instar de ce qu'opérait le Syelom. Une part population a été simulée pour les territoires des Hauts-de-Seine (EPT 3,4 et 5) pour que le montant à percevoir corresponde au coût de ces déchèteries. Le tarif de ces déchèteries est évalué à 2,66 € /habitant. Dans l'attente des réflexions menées sur le sort de ces déchèteries et, plus largement, sur celui de l'ensemble des déchèteries exploitées sur le territoire du Syctom, il est proposé d'inscrire cette recette de manière prévisionnelle, en vue d'équilibrer leurs coûts. Déjà discuté dans le cadre des commissions « efficience du tri » et « animation du territoire », ce sujet devra être arbitré en 2018 sur la base de scenarii d'équilibre financier. A titre d'illustration, la reprise en gestion par le Syctom de l'ensemble des déchèteries exploitées sur son territoire, que ce soit en régie ou de manière externalisée, représenterait un coût net estimé à 50 M€, à répartir sur les collectivités adhérentes du syndicat.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Ile de France, l'idée d'un service métropolitain, voire régional, est en discussion. En effet, la question de la gestion en réseau des déchèteries rejoint la problématique des tas sauvages rencontrée par tous les territoires.



2) <u>La vente de produits</u> : 64,3 M€ / 57,7 M€ au BP 2017

La progression de ce poste provient à part égale de la croissance de la vente de vapeur et de la valorisation matière (notamment OM et TRI).

> Les ventes énergétiques : 41,7 M€ / 38,4 M€ au BP 2017

Les recettes énergétiques comprennent la vente de vapeur (36,4 M€ par rapport à 33,6 M€ au BP 2017 ; soit + 2,8 M€) et d'électricité (5,4 M€ par rapport à 4,9 M€ au BP 2017 ; soit + 0,5 M€).

La hausse des produits issus de la vente de vapeur est liée, d'une part, à la progression de l'efficacité énergétique (quantités produites rapportées au tonnage incinéré), ce qui induit une augmentation du volume de vapeur vendu et, d'autre part, à la remontée des coefficients de révision des prix de la vapeur, contribuant ainsi à la hausse du prix moyen de vente de vapeur.

Il convient de rappeler que les recettes énergétiques issues de l'UIOM de Saint-Ouen demeurent compensées avec les charges d'exploitation correspondantes facturées par la société TIRU au Syctom, et viennent donc en atténuation des dépenses de traitement. La variation positive, par rapport au BP 2017, est donc estimée, pour les sites d'Ivry et d'Isséane, à respectivement 1,6 M€ et 1,7 M€.

Ventes issues de la valorisation matière : 22,6 M€ / 19,2 M€ au BP 2017

Ce poste inclut les recettes issues des collectes sélectives (17,1 M€), du pré-tri des objets encombrants (1,8 M€) et de la valorisation matière issues de l'incinération (3,7 M€).

L'augmentation de ce poste (+ 3,4 M€) s'explique par un effet-volume (hausse des tonnages du tri valorisés) mais également par un effet-prix. En effet, la croissance des prix de reprise sur les matériaux fibreux issus des CS et sur les métaux acier/ferreux et aluminium/non-ferreux issus des OM incinérées/mâchefers, génère un produit supplémentaire de + 2 M€ sur les CS et + 1,2 M€ sur les OM.

3) Revenus des immeubles et autres produits : 0,6 M€ / 0,1 M€ au BP 2017

Ces recettes correspondent à la prévision de location des locaux à usage de bureaux à Isséane et à la participation des collectivités pour la mise à disposition par le Syctom des composteurs 2017 (10% de leur coût d'achat). Les recettes locatives connaissent une croissance par rapport au BP 2017 en raison de l'occupation totale des locaux d'Isséane, générant une recette de l'ordre de 0,5 M€ /an.

Locataires Isséane: 47 / 103 Quai Franklin Roosevelt à Issy-les-Moulineaux

locataire	Date entrée	Loyer annuel HC / HT
Spica Communication	01.09.17	87 680
Bouygues Bâtiment IDF	24.09.17	100 000
AD Servio / Holding	01.03.17	68 897
Bouygues Bâtiment IDF	24.09.17	65 000
Texet France	23.08.16	70 860
Bouygues Bâtiment IDF	24.09.17	100 000
Total annuel des loye	492 437	

4) Redevance auprès du SITRU et du SMDO : 3,2 M€ / 2,9 M€ au BP 2017

Dans le cadre de la convention de collaboration entre le Syctom et le SITRU situé à Carrières-Sur-Seine (dans les Yvelines) pour la mutualisation de moyens de traitement approuvée par le Comité Syndical du 25 septembre 2015, le Syctom traite environ 12 000 tonnes de collectes sélectives du SITRU au tarif de 162 € /tonne, compte tenu du fait que le SITRU conserve le bénéfice de la valorisation matière de ses collectes sélectives et le bénéfice des soutiens des éco-organismes pour les flux concernés.

Par ailleurs, à partir de 2018, dans le cadre d'une convention en cours de notification le Syctom va traiter 5 000 tonnes de CS au profit du SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) qui a engagé des travaux sur son centre de tri.

B) <u>Les aides Eco-Emballages, Ecofolio, Eco-Mobilier et autres subventions</u> : 37,7 M€ / 38,5 M€ au BP 2017

- 1) Recettes attendues des Eco-Organismes : 37,7 M€ / 38,3 M€ au BP 2017
- soutien Citéo (ex Eco-Emballages) pour la valorisation : 30,7 M€ / 30,7 M€ au BP 2017

Le soutien versé par Eco-Emballages comprend un soutien sur les performances de recyclage des collectes sélectives et un soutien à l'incinération (valorisation énergétique).

Suite à la mise en place du nouveau barème F, il est prévu sur chaque année une amputation de 10 % sur la valorisation énergétique. Le Syctom devrait cependant bénéficier du soutien sur les performances de recyclage (en augmentation) garantissant un niveau global assez stable par rapport à 2017.

- soutien Citéo (ex Ecofolio) pour les imprimés non sollicités: 2,9 M€ / 3,9 M€ au BP 2017

Le soutien Ecofolio inclut quatre types de dotation : le soutien pour le tri, pour la valorisation, pour l'incinération et pour l'enfouissement. L'affaiblissement de ce poste s'explique par la disparition du soutien à la valorisation énergétique, conduisant à une perte de 1,9 M€ mais compensée à hauteur de 0,9 M€ par la progression du soutien au tri.

- soutien Eco-Mobilier : 3,8 M€ / 3,5 M€ au BP 2017

Le soutien Eco-mobilier est calculé sur les deux flux de DEA apportés par les collectivités adhérentes au Syctom : les OE en porte à porte et le « tout-venant » des déchetteries communales ou intercommunales et des deux déchetteries du Syctom.

Le soutien Eco-Mobilier est en légère progression entre 2017 et 2018, en raison de l'augmentation soutenue du tonnage d'OE.

2) Autres subventions attendues : 0,1 M€ / 0,2 M€ au BP 2017

Il s'agit d'une subvention attendue auprès de l'ADEME (0,1 M€) pour l'acquisition de composteurs et l'accompagnement au compostage dans le cadre du plan de prévention des déchets.

C) <u>Autres recettes</u> : 2,6 M€ / 3,3 M€ au BP 2017

Il s'agit:

- des remboursements de charges de personnel (0,1 M€) ;
- des remboursements des dépenses RTE à Isséane et à lvry par les exploitants des centres (0,3 M€);
- des refacturations faites aux communes sollicitant l'enlèvement des bennes des CTM dans le cadre du marché TAÏS transféré par le Syelom, et restant actif durant le premier semestre 2018;
- des recettes à caractère exceptionnel (1,1 M€);
- des écritures d'ordre pour comptabiliser la quote-part des subventions d'investissement reprises au compte de résultat (1,6 M€);



D) Reprises de provisions : 83,8 M€ / 16 M€ au BP 2017

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre Régionale des Comptes a attiré l'attention du Syctom sur le niveau élevé de ses provisions et la nécessité de les reprendre – au moins partiellement – rapidement.

Suite à ces recommandations, les reprises de provisions ont été effectuées pour 56,6 M€ en 2016 et 15 M€ en 2017. Compte tenu du stock de provisions au 31/12/2017 (82,8 M€), constituées par le Syctom pour des risques de surcoûts d'exploitation du centre de traitement d'Ivry/Paris 13, il est proposé de poursuivre en reprenant l'intégralité du stock des provisions liées à ces surcoûts d'exploitation du centre de traitement d'Ivry/Paris soit 82,8 M€.

De plus, une provision de 994 K€ avait été constituée en 2017 suite à la réclamation gracieuse de la société OURRY en vue de l'obtention d'une indemnité de 993 443 euros en réparation du préjudice lié à la perte de chance d'obtenir le marché de transport des ordures ménagères du centre de Romainville.

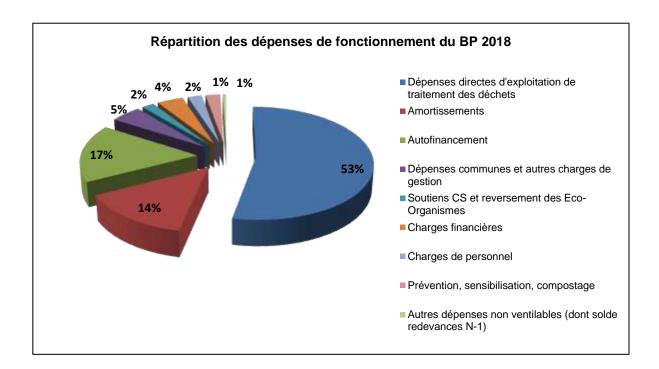
Parallèlement, la société OURRY avait formé un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris en vue de demander l'annulation de l'attribution de ce marché et la condamnation du Syctom en réparation de son préjudice.

Le Syctom est dans l'attente de l'audience publique qui interviendra lors du 1^{er} semestre 2018, suite à la clôture de l'instruction depuis le 25 janvier 2017. Dans ces conditions, il est envisagé de reprendre cette provision.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 429,4 M€ / 356,8 M€ au BP 2017

La section de fonctionnement du BP 2017 se caractérise par :

- la part toujours prépondérante des contrats d'exploitation (53 % des dépenses),
- des dotations aux amortissements (60,6 M€) et un autofinancement complémentaire de 71,3M€ finançant la section d'investissement pour plus de 131,9 M€,





Dépenses de fonctionnement du BP 2018 du SYCTOM en millions d'euros		Rappel BP 2017	Evol° BP 2018 / BP 2017
Dépenses directes d'exploitation de traitement des déchets	228,9	209,1	19,8
Amortissements	60,6	59,5	1,1
Autofinancement	71,3	21,0	50,3
Dépenses communes et autres charges de gestion	22,3	22,3	0,0
Soutiens CS et reversement des Eco-Organismes	8,3	6,9	1,4
Charges financières	17,6	18,0	-0,4
Charges de personnel	9,9	9,4	0,5
Prévention, sensibilisation, compostage	8,2	5,9	2,3
Autres dépenses non ventilables (dont solde redevances N-1)	2,3	4,7	-2,4
Total	429,4	356,8	72,6

A) Les dépenses directes d'exploitation : 228,9 M€ / 209,1 M€ au BP 2017

Les dépenses directes d'exploitation correspondent à toutes les dépenses de traitement des déchets, de gros entretien et réparations mais également aux loyers d'exploitation et aux droits à acquitter des Voies Navigables de France.

Le budget 2018 prévoit une reconduction des dépenses d'exploitation liées au transfert des activités du Syelom à hauteur de 3,8 M€ (dont 3,6 M€ au titre des déchèteries et 0,15 M€ au titre de l'enlèvement des bennes CTM). Il s'agit de l'exploitation des déchèteries à Meudon, à Nanterre et à Gennevilliers, des déchetteries mobiles, de la mise à disposition et du traitement des bennes dans les centres techniques municipaux (voir encadré page 6).

En outre, les crédits prévisionnels augmentent considérablement sur les bio-déchets (+ 1,9 M€), compte tenu de leur montée en puissance et du passage à la phase opérationnelle. A titre d'illustration, il est prévu pour l'EPT 3 de démarrer la collecte du périmètre défini lors de l'étude et, pour Versailles Grand Parc, de lancer un marché de collecte sélective auprès de 66 producteurs non ménagers (écoles, sites administratifs, marchés, restaurations privés) pour un démarrage prévu de la collecte fin avril 2018.

En M€	BP 2018	BP 2017	Evol° BP 2018 / BP 2017
Traitement OM en centres incinération et conventions avec Syndicats	84,4	80,2	4,2
Romainville (transfert OM) et centre de secours	7,6	7,5	0,1
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	44,8	40,6	4,2
Bio-déchets	2,6	0,7	1,9
Objets Encombrants (tri) et déchetterie Romainville	29,5	25,8	3,7
Enfouissement	17,8	14,9	2,9
Traitement des mâchefers	16,1	15,0	1,1
Gros entretien et réparations	17,1	15,0	2,1
Remboursement de la CET aux exploitants	2,9	2,9	0,0
Transferts activités Exploitation Syelom (dont déchetteries)	3,8	4,4	-0,6
Sous-total contrats d'exploitation	<u>226,6</u>	<u>207,0</u>	<u>19,6</u>
Loyers d'exploitation (port autonome, etc) Droits VNF	1,1 1,2	0,9 1,2	0,2 0,0
Total contrats d'exploitation	228,9	209,1	19,8



Les dépenses liées à l'incinération décomposées par centre : 84,4 M€ / 80,2 M€ au BP 2017

Dépenses d'incinération - en M€	BP 2018	BP 2017	Evol° BP 2018 / BP 2017
Saint-Ouen	20,4	17,2	3,2
lvry/Paris 13	30,7	27,7	3,0
Isséane	20,7	19,5	1,2
UIOM privées et conventions avec d'autres syndicats	12,6	15,8	-3,2
Total traitement par incinération	84,4	80,2	4,2

L'évolution la plus notable concerne le centre de traitement de Saint-Ouen. En effet, la diminution importante des recettes (- 4 M€) liée à l'arrêt d'un des trois fours de l'usine pour le démarrage des travaux, occasionne une hausse de la rémunération à due concurrence, compte tenu du mécanisme de compensation des dépenses et des recettes. De plus, la bonne optimisation des capacités restant disponible (hors période de travaux 3 mois sur 1 ligne et 4 mois sur une autre ligne) aboutit au versement d'un bonus de près de 0,8 M€ à l'exploitant, ce dernier devant être plus performant sur la période où les équipements sont exploitables.

A lvry/Paris 13, la progression des dépenses provient du fait que l'avenant n°3 signé en 2017 a intégré les frais de personnel et d'assurance dans les forfaits fixes de rémunération annuelle de l'exploitant.

A Isséane, la légère progression du coût de traitement s'explique principalement par une hausse des tonnages incinérés (autorisation d'exploiter portée à 510 Kt) induisant une augmentation de la partie variable de la rémunération et de la TGAP.

Les capacités de traitement extérieur (centres privés et conventions avec plusieurs syndicats de traitement d'Ile de France) sont utilisées de manière moins importante en 2018 qu'en 2017 (-3.2 M€).

Les contrats d'exploitation et de transfert à Romainville et de centre de secours : 7,6 M€ / 7,5 M€ au BP 2017

Ce poste de dépenses est constitué des marchés de transfert de Romainville (7,4 M€) et des marchés de centre de secours (0,2 M€) qui ne sont activés qu'en cas de gestion de crise.

Les contrats d'exploitation des centres de tri, de caractérisation et de traitement des biodéchets : 47,4 M€ / 41,3 M€ au BP 2017

La progression importante de ce poste (+ 6,1 M€) s'explique par :

- la hausse des tonnages, alimentée principalement par les tonnages en provenance du SMDO (+ 5 000 tonnes);
- les travaux à Paris XV (arrêt de la chaîne de tri) qui génèrent le versement d'une rémunération forfaitaire de 1,3 M€ à l'exploitant afin qu'il couvre ses charges fixes, notamment de personnel ;
- le recours accru au transfert compte tenu de la fermeture du centre de tri d'Ivry, de l'arrêt du tri à Paris XV et de l'arrivée des tonnages du SMDO sur les sites de Romainville et Sevran obligeant une sollicitation importante des sites extérieurs (+ 33,9 K tonnes par rapport au BP 2017);
- le remplacement d'un coût d'exploitation par un coût complet sur les tonnages traités auparavant à lvry ou Paris XV à 193/194 € la tonne alors qu'en centre privé, le coût de traitement s'élève à 239 € la tonne (soit un surcoût de 2,4 M€).



Les contrats d'exploitation des centres de tri des objets encombrants et de déchetterie : 29,5 M€ / 25,8 M€ au BP 2017

Il s'agit des coûts de traitement des objets encombrants dans les centres privés et des coûts de traitement de la déchetterie de Romainville. Le coût de traitement des OE (dont les OE de chantier) progresse de 3,7 M€ par rapport aux hypothèses du BP 2017 (+ 14%). Cette évolution est liée, d'une part, à la hausse des tonnages d'OE apportés au Syctom (+ 29 000 tonnes par rapport au BP 2017) et, d'autre part, à l'augmentation de 5 € du prix moyen de traitement à la tonne suite à un recours encore accru au transfert des tonnages entre un site de réception et le site de traitement où les tonnes sont triées.

Les contrats d'enfouissement : 17,8 M€/ 14,9 M€ au BP 2017

Cette rubrique inclut le coût du traitement des refiom (cendres, boues, etc.) ainsi que celui du traitement des tonnes d'ordures ménagères directement enfouies. Rappelons que la mise en ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux) est, au Syctom, le mode de traitement ultime et de dernier recours après valorisation des déchets.

Les évolutions du poste « contrats d'enfouissement » (+ 2,9 M€) s'explique pour deux raisons :

- en ISDD (installation de stockage des déchets dangereux), le coût de traitement des refioms diminue fortement (-1, 5 M€) en raison des résultats de l'appel d'offre récent sur le traitement des refioms d'Ivry et d'Isséane qui révèle une baisse des prix du prestataire habituel et du recours à un nouveau type de valorisation pour une partie des refioms (mode de traitement deux fois moins coûteux);
- en ISDND, la progression notable de + 3,4 M€ est à mettre en relation avec la hausse des tonnages à enfouir en 2018 (+ 47 000 tonnes environ par rapport aux hypothèses du BP 2017), qui s'explique par la moindre disponibilité de l'usine de St-Ouen qui devrait incinérer 80 Kt de moins qu'en 2017. Ainsi, il y a une relation de cause à effet directe, entre d'un côté, la moindre disponibilité des centres d'incinération du Syctom et, de l'autre, le recours à l'enfouissement.

Le traitement des mâchefers : 16,1 M€ / 15,0 M€ au BP 2017

Malgré une baisse prévisible des tonnages en 2018, du fait de la fermeture d'une ligne à St-Ouen pour travaux, ce poste est en augmentation du fait des résultats de l'appel d'offre sur les mâchefers d'Ivry et St-Ouen sur lequel les réponses étaient assez élevées en termes de prix. Même si l'appel d'offre a été déclaré infructueux, la négociation n'a finalement permis de diminuer les prix que dans une moindre mesure. Pour autant, le Syctom continue de valoriser les tonnes de mâchefers produites sur ces 3 usines, aucune tonne de mâchefer n'étant mise en décharge.

> Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) : 17,1 M€ / 15,0 M€ au BP 2017

Ce poste comprend une variation de + de 2 M€ afin de prendre en compte les évolutions annuelles de la programmation du GER, conformément aux échéanciers des contrats. Il est rappelé que depuis 2016 sont inscrites en section d'investissement des dépenses de remplacement d'équipement d'Ivry/Paris 13 prévues dans le cadre de la programmation du GER.

Le remboursement de la Cotisation Economique Territoriale (CET) et de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) pour les unités de traitement du Syctom et des provisions pour dépenses diverses : 2,9 M€ / 2,9 M€ au BP 2017

Dans plusieurs marchés d'exploitation des centres du Syctom, la CET n'est pas intégrée dans les coûts de traitement des marchés mais remboursée en fonction de la taxation réelle de l'exploitant de l'unité de traitement pour l'année considérée. Ce poste, stable par rapport au BP 2017, intègre l'ensemble des marchés pour lesquels cette clause de remboursement est prévue (UIOM d'Isséane et de Saint-Ouen et les centres de tri d'Isséane et Nanterre). Les remboursements de CET et d'IFER sont estimés sur la base des derniers éléments de remboursements connus. Ce poste a vocation à se réduire au fur et à mesure des renouvellements des marchés dans la mesure où la clause de remboursement à l'exploitant à l'euro l'euro de la CET n'est plus prévue mais est intégrée au prix de traitement.



➤ Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à VNF : 2,3 M€ / 2,1 M€ au BP 2017

Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) et des taxes dues pour l'exploitation des usines (Ivry/Paris 13, Isséane, Saint-Ouen, Romainville, Nanterre, Paris 15) et droits auprès de VNF pour les rejets d'eau. La variation trouve son explication dans la redevance annuelle du bail emphytéotique administratif sur Paris XV pour un coût total de 0, 33 M€.

B) <u>Les reversements des aides Eco-Organismes et les aides à la collecte sélective</u> : 8,3 M€ / 6,9 M€ au BP 2017

Les reversements prévus en 2018 progressent de 1,4 M€ et correspondent :

- au reversement des recettes de vente du verre : 2,9 M€ (contre 2,6 M€ au BP 2017),
- aux reversements à l'euro l'euro des soutiens Citéo (communication, ambassadeurs du tri, verre) : 3 M€ (contre 2,3 M€ au BP 2017),
- aux reversements Citéo au titre de 2018 sur les tonnages OE : 1,9 M€ (contre 1,7 M€ au BP 2017),
- au nouveau soutien à la progression et la qualité de 30 €/ tonne pour les collectes sélectives de qualité (taux de refus inférieur à 17%) au-delà du tonnage définitif 2015 si le ratio de performance est supérieur à 35kg/hab et au soutien de 30 €/ tonne pour les bio-déchets pour une période expérimentale (sauf si prise en charge par le Syctom de la collecte expérimentale) : soit 0,6 M€ (contre 0,3 M€ au BP2017).

Les évolutions de ce poste sont liées à l'augmentation des reversements Citéo (+ 0,9 M€) suite au passage au nouveau barème F pour la période 2018-2022, qui est plus favorable aux collectivités sur l'ensemble des soutiens (non compensée en recettes).

En sus, s'y ajoutent un accroissement des soutiens aux développement des CS et bio-déchets en raison de l'estimation des tonnages 2018. L'enveloppe prévisionnelle est proposée pour 0,4 M€ pour les CS et 0,2 M€ pour le soutien bio-déchets.

C) Les actions de prévention : 8,2 M€ / 5,9 M€ au BP 2017

Lors du Comité Syndical du 19 juin 2015, le Syctom a approuvé un nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités portant sur trois volets « Prévention, Recyclage et Biodéchets » déclinés en trois modalités « Maîtrise d'Ouvrage Syctom, Appels à projets et Appels à idées ».

Depuis 2016, des moyens financiers importants sont donc alloués à cet objectif ambitieux.

La progression de ce poste est liée à la présence beaucoup plus importante des éco-animateurs sur le terrain et à la phase plus opérationnelle dans laquelle rentre la gestion des bio-déchets.

➤ Subventions directes aux adhérents pour des actions de prévention : 1,8 M€ / 1,7 M€ au BP 2017

Les subventions envisagées concernent notamment des actions de renouvellement et harmonisation des bacs de Collecte Sélective, des actions pour des opérations d'amélioration de la Collecte Sélective, des actions spécifiques de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'acquisition d'équipement de pré-collecte.

Eco-animateurs : 4,2 M€ / 2,3 M€ au BP 2017

Il s'agit des dépenses relatives aux marchés d'Eco-animateurs, dont la mission est de développer auprès des habitants/trieurs le geste de tri par des actions ciblées et adaptées. Ce poste est en progression suite à des demandes plus importantes de la présence des éco-animateurs sur le terrain. L'expérimentation sur les bio-déchets est également comprise dans ces dépenses prévisionnelles.



Communication et actions relatives à la prévention des déchets, au développement du tri des collectes sélectives et des bio-déchets, du compostage et de la récupération : 0,7 M€ / 0,8 M€ au BP 2017

Il s'agit de la création, l'adaptation ou la réédition d'outils de communication et de guides pratiques sur les thèmes du recyclage, de la prévention, des nouvelles consignes de tri, de la nocivité, du gaspillage alimentaire et des bio-déchets, du pilotage et de la gouvernance du territoire zéro gaspillage zéro déchet et de l'organisation des Journées Portes Ouvertes des centres du Syctom. Ce poste connait une diminution de 0,2 M€, principalement liée à des dépenses diverses d'outils de communication qui ne sont pas renouvelées sur 2018 (panneaux enrouleur, supports magnétique, etc)

Par ailleurs, le Syctom propose un accompagnement complet pour le compostage (éditions de guide, opérations spécifiques, etc.).

Enfin, ces dépenses incluent la nouvelle édition du concours DZD (Design Zero Déchets), mise en place en 2017 auprès des étudiants et du public universitaire et qui s'étendra à l'échelle nationale à partir de l'année 2018 (séminaires de lancement, séminaires de travail, jury, remise des prix). Le déploiement de cette nouvelle édition conduit à une augmentation de 0,1 M€.

Etudes expérimentales relatives au bio-déchets : 0,5 M€ / 0,7 M€ au BP 2017

Des études seront poursuivies et lancées en 2018 sur l'analyse des territoires souhaitant participer à l'expérimentation de la collecte séparative des biodéchets (aide à la mise en place, promotion d'une collecte séparative des biodéchets, etc.) Ces études connaissent une baisse en 2018 en raison du passage de la gestion des bio-déchets en phase opérationnelle, cette diminution étant très inférieure, en valeur absolue, à la progression des dépenses de traitement (− 0,1 M€ d'études contre +1,9 M€ de dépenses de traitement).

Achat de composteurs : 0,7 M€ / 0,5 M€ au BP 2017

Un nouveau plan « composteurs » a été mis en place en 2016. Il s'inscrit dans le plan de prévention et d'accompagnement 2015-2020 avec des objectifs ambitieux de développement du compostage. Le Syctom poursuit ainsi son action en faveur du développement et de la promotion du compostage domestique, compte tenu des attentes existantes. Les crédits prévisionnels sont destinés à l'achat d'environ 5 800 composteurs en 2018 et à leur distribution auprès des collectivités et à destination des habitants.

Il est rappelé que des crédits pour la création de recycleries / ressourceries à hauteur de 1,7 M€ sont également inscrits au BP 2018 en investissement (subventions d'équipement) dans la cadre du plan de prévention du Syctom.

D) Les dépenses courantes : 17,2 M€ / 17,2 M€ au BP 2017

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et de locaux administratifs du Syctom ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Syctom et au fonctionnement des centres.

<u>Dépenses communes</u>	BP 2018 En M€	BP 2017 En M€	Evol° BP 2018 / BP 2017
Taxes foncières et taxes sur les bureaux	7,7	8,1	-0,4
Loyers + charges	2,5	2,5	0,0
Frais de nettoyage des locaux + gardiennage	0,6	1,2	-0,6
Contrats de prestations de services	1,2	1,2	0,0
Etudes	1,8	1,7	0,1
Honoraires divers	1,0	0,9	0,1
Impressions, relations publiques, réception, annonces	0,9	0,6	0,3
Contrats de maintenance, entretien, assurances	0,4	0,4	0,0
Autres dépenses (dont cotisations)	0,4	0,3	0,1
Fluides, achats, téléphone, affranchissement	0,7	0,3	0,4
	17,2	17,2	0,0

Les Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) diminuent de 0,4 M€. Cette variation s'explique par une prévision 2017 qui comprenait un montant supplémentaire de 1 M€ (identique en dépenses et en recettes) pour la TFPB de Saint-Ouen en 2017 suite à une erreur des services fiscaux dans la mise à jour des bases foncières 2016. Cette surimposition a été régularisée avec l'administration fiscale. Après retraitement de cet écart, l'hypothèse d'évolution prise au BP 2018 représente 3,08 %.

Les crédits prévus sur les contrats de prestations de services correspondent pour l'essentiel au renforcement des mesures de rejets et d'impact environnemental, de bio-surveillance, d'analyses des rejets, de dispersion atmosphérique, d'études de dangers, de risques sanitaires, etc., pour les centres du Syctom.

Les prestations d'études du BP 2018 comprennent des dépenses relatives au contrat de recherche et développement pour la production de bioplastique à partir de carbone, au contrat BREF lié à l'étude de la pollution aux alentours des centres du Syctom, ainsi que des études concernant la mise en place de l'archivage électronique et des prestations d'archivistes,

Les dépenses d'honoraires sont principalement constituées des AMO juridiques dans le cadre du projet de reconstruction d'Ivry/Paris 13, du nouveau projet de Romainville et du groupement de commande CDC-Syctom pour les investissements liés à la transition énergétique tel que le projet de co-méthanisation SIAAP-Syctom.

Les ouvertures de crédits relatives aux impressions et aux relations publiques progressent de 0,3 M€ en raison des actions d'information prévues sur l'intégration urbaine de St-Ouen, pour 0,16 M€. Cette variation s'explique également par l'opération de célébration des 10 ans de l'usine d'Isséane, l'organisation du séminaire des élus du Comité syndical et des réunions des syndicats de gestion des déchets d'Ile-de-France pour 0,12 M€.

E) <u>Les charges de personnel</u> : 9,9 M€ / 9,4 M€ au BP 2017

Les charges du personnel représentent 2 % du budget de fonctionnement du Syctom et connaissent, s'agissant de la masse salariale (chapitre 012), une croissance de 2,2% par rapport au BP 2017 $(+0,5 \text{ M} \oplus)$.

En 2018, la progression des charges du personnel est essentiellement liée à :



- l'augmentation des charges salariales et patronales (retraite) ;
- un GVT prévu à 2% (baisse par rapport à 2017 fixé à 3%, suite à la mise en place du cadencement unique) compte tenu de la structure des effectifs du Syctom (56% d'agents de catégorie A en 2016, 22% en catégorie B et 22% en catégorie C);
- au recrutement d'un 3ème apprenti en septembre 2017; d'un agent en lien avec l'accueil des déchetteries, d'un agent en renfort temporaire sur la question des biodéchets, suite au succès du dispositif proposé par le Syctom,

Les dépenses de personnel sont constituées de la masse salariale *stricto sensu* (8,9 M€ M€ au BP 2018 pour 131 postes permanents et 3 postes d'apprentis, soit une augmentation de 2,18 % par rapport au BP 2017) et des autres frais de personnel (0,6 M€).

Ces derniers comprennent la formation, les frais de déplacement et de missions des agents (compte tenu de la participation du Syctom à de grands évènements internationaux, comme l'exposition universelle à Astana ou la COP 23 en Allemagne), la cotisation au Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées, les frais de restauration, d'assurances, de médecine du travail et d'œuvres sociales comme le CNAS, et le financement de la protection sociale du personnel (pour risques santé et prévoyance), les frais liés au recrutement mais aussi les cotisations au CIG et CNFPT. A ce titre, en 2017, le Syctom y a eu recours pour répondre en partie à la mission de l'accueil des déchetteries et en 2018, un renfort temporaire est nécessaire au service des pesées.

Notons que certaines dépenses de personnel font l'objet de remboursements (assurances pour maladies et maternités budgétées en recettes à hauteur de 0,1 M€ au BP 2018).

F) <u>Les autres charges de gestion</u> : 6,1 M€ / 5,7 M€ au BP 2017

Les indemnités des élus : 0,2 M€ / 0,2 M€ au BP 2017

Il s'agit des indemnités susceptibles d'être versées au titre de l'année 2018 au président et aux viceprésidents. Ce poste inclut également des crédits de formation (20 000 €) en vue d'actions de formation et d'information pour les élus du Syctom.

Les subventions aux Communes pour l'accueil et pour l'éloignement d'un centre du Syctom : 4,8 M€ / 4,5 M€ au BP 2017

Ce sont les soutiens versés aux collectivités concernées pour l'accueil d'un centre du Syctom et pour l'éloignement d'un centre du Syctom.

Depuis 2015, le Syctom a décidé de renforcer significativement le soutien versé au titre de l'accueil d'un centre de traitement sur le territoire d'une commune. Il est rappelé que le tarif des soutiens « accueil » a été porté de 0,13 € / tonne réceptionnée en 2014 à 1,5 € / tonne réceptionnée à partir de 2015 (avec un plancher de 50 000 € et un plafond de 1 000 000 € avec prise en compte de l'impact de la taxe sur les déchets réceptionnés perçue par la commune à ce jour concernée (Issy-les-Moulineaux) dont l'excédent est reversé aux autres bénéficiaires. Ce poste représente environ 3,5 M€ environ (contre 3,4 M€ au BP2017).

Les modalités du soutien versé pour éloignement restent, dans leur principe, inchangées (tarif de 0,13 €/t pour les OM, 0,46 €/t pour les collectes sélectives et les objets encombrants lorsque l'apport est effectué dans un centre distant de plus de 4 km de la collectivité référente). Ce soutien s'élève à environ 1,3 M€ en 2018.

Les modalités de calcul de ces soutiens font l'objet de deux délibérations soumises à l'approbation du présent Comité.

La subvention de fonctionnement aux associations et aux personnes de droit privé : 0,1 M€ / 0,1 M€ BP 2017



Il s'agit principalement de subventions versées à AIRPARIF et BRUITPARIF correspondant à la sensibilisation des Franciliens et à un travail spécifique avec les riverains de sources spécifiques de dioxines et furanes (industrielles ou diffuses) ainsi qu'à des prévisions de crédits pour d'éventuelles nouvelles subventions.

La coopération internationale : 1,0 M€ / 1,0 M€ au BP 2017

La loi d'orientation sur la politique de développement et de solidarité internationale du 7 juillet 2014 permet aux syndicats mixtes compétents en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers de développer des actions de coopération d'aide au développement ou à caractère humanitaire dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets des ménages, dans la limite de 1% des ressources affectées à ces services. Pour la troisième année de mise en œuvre de ce dispositif, la dotation prévisionnelle totale de l'année 2017 est reconduite à hauteur de 1 M€ au BP 2018.

G) <u>Les charges financières</u> : 17,6 M€ / 18 M€ au BP 2017

Ce poste représente 4 % du budget de fonctionnement.

Les charges financières sont en baisse (- 0,3 %), en raison de la diminution annuelle de l'encours de dette, de la faiblesse des taux d'intérêt pour la partie variable de la dette et du maintien des taux bonifiés pour la partie de la dette contractée sur des encours à barrière.

Il est à signaler que les taux d'intérêt atteignent un niveau historiquement bas : au 28 novembre 2017, l'EURIBOR 12 mois est ainsi à un niveau négatif (-0,186%). Dans un contexte d'inflation très faible, et la BCE s'étant en outre engagée à ne pas augmenter ses taux d'intérêt avant au moins 2 ans, les taux devraient rester stables à court terme (notamment l'eonia et l'EURIBOR 3 mois). En revanche, à long terme, les taux d'intérêt devraient augmenter en raison de la croissance attendue et de l'inflation en résultant.

Au 28 novembre 2017, l'encours actuellement contracté (hors prêt revolving) de **413,9 M**€ est constitué majoritairement à taux fixe (67%). Le taux moyen de la dette du Syctom est de 4,06%; la durée résiduelle est de 19 ans et 2 mois.

L'annuité de la dette en 2018 représentera environ **38,9 M€** dont 22,4 M€ de remboursement annuel du capital. Les charges d'intérêts liées à la dette de long terme seront de 16,6 M€,

L'encaissement d'un nouvel encours d'emprunt étant prévu en 2018, des intérêts courus non échus sont prévus à hauteur de 0,2 M€ dans l'hypothèse où la mobilisation de l'emprunt se ferait en cours d'année.

H) Les autres dépenses non ventilables : 131,9 M€ / 85,2 M€ au BP 2017

> Virement de la section d'investissement : 71,3 M€ / 21,0 M€ au BP 2017

La reprise de provisions inscrite en recettes de fonctionnement de 83,8 M€ permet de dégager un autofinancement complémentaire de 71,3 M€ et ainsi alimenter les ressources de la section d'investissement. La variation de ce poste provient du fait que des reprises de provisions beaucoup moins importantes avaient été inscrites au BP 2017 (pour mémoire 15 M€).

Les dotations aux amortissements : 60,6 M€ / 59,5 M€ au BP 2017

Les dotations aux amortissements progressent entre 2017 et 2018 (+ 1,1 M€) du fait de la rénovation du bâtiment du centre de Romainville et des travaux d'amélioration continue (en particulier à Isséane et St Ouen dans le cadre du remplacement de différents équipements).

Les amortissements sont calculés à partir du coût historique des immobilisations, selon la technique de l'amortissement linéaire, conformément à la délibération n° 2468 (05-a6) du Comité Syndical du 30 novembre 2011.

Les dépenses exceptionnelles : 0,5 M€ / 1,9 M€ au BP 2017



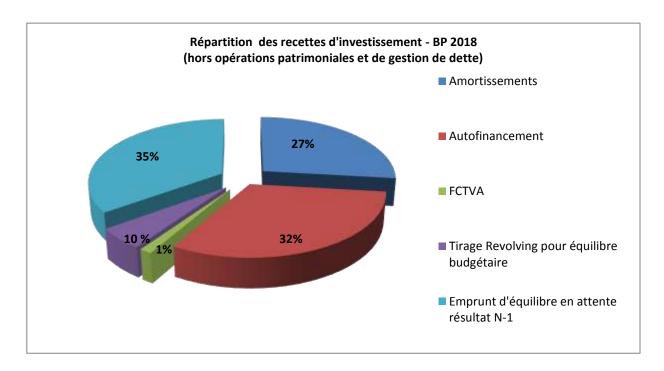
Ces ouvertures de crédits au BP 2018 comprennent des dépenses exceptionnelles telles que des titres de recettes annulés, d'éventuels intérêts moratoires et des dépenses exceptionnelles diverses, dont la régularisation du prorata vapeur (0,2 M€).

Soldes de la redevance OM/OE de l'année précédent : 1,8 M€ / 1,8 M€ au BP 2017

Les tonnages OE de l'année 2017 devraient être en légère progression par rapport aux tonnages 2016, qui ont servi de base aux appels de redevance OM/OE 2017. Néanmoins, des remboursements au titre de la redevance du solde OM/OE 2017 sont à prévoir en 2018, les tonnages de chaque collectivité évoluant différemment.

III - <u>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u> : 263,2 M€ / 193,8 M€ au BP 2017

La structure des recettes d'investissement du BP 2018 se caractérise par un autofinancement élevé de 131,9 M€ (+51,4 M€). En outre, un emprunt de 79 M€ est inscrit pour couvrir le besoin en section d'investissement nécessaire à l'équilibre du budget.



A) <u>Les ressources externes</u> : 3,7 M€ / 4,2 M€ au BP 2017

> Le FCTVA: 3,0 M€ / 4,2 M € au BP 2017

Il s'agit de la récupération de la TVA sur les investissements. Le FCTVA 2018 est en diminution. En effet, il repose sur les dépenses d'équipement de l'exercice 2016, qui comprenaient notamment la construction de la nouvelle ligne de tri à Romainville, et les travaux de GER et remplacement des équipements (hydrocondenseur et vannes de contournement) sur le site d'Ivry/Paris 13.

> Les subventions d'investissement : 0,7 M€ / 0 M€ au BP 2017

Les subventions sollicitées en 2017 pour la construction du centre de tri de Paris 17 ont été notifiées par l'ADEME et le Conseil Régional d'Ile-de-France pour respectivement 0,5 M€ et 0,2 M€. Conformément à l'instruction comptable M14, il convient de les inscrire au BP 2018.

B) <u>Les ressources propres</u> : 131,9 M€ / 80,5 M€ au BP 2017



Autofinancement complémentaire : 71,3 M€ / 21,0 M€ au BP 2017

Il s'agit de la contrepartie de la dépense de fonctionnement commentée dans la rubrique « Virement à la section d'investissement ».

Dotations aux amortissements : 60,6 M€/ 59,5 M€ au BP 2017

Il s'agit de la contrepartie des dépenses de fonctionnement commentées dans les rubriques « Dotations aux amortissements des immobilisations ».

C) Emprunt d'équilibre: 79 M€ / 26 M€ au BP 2017

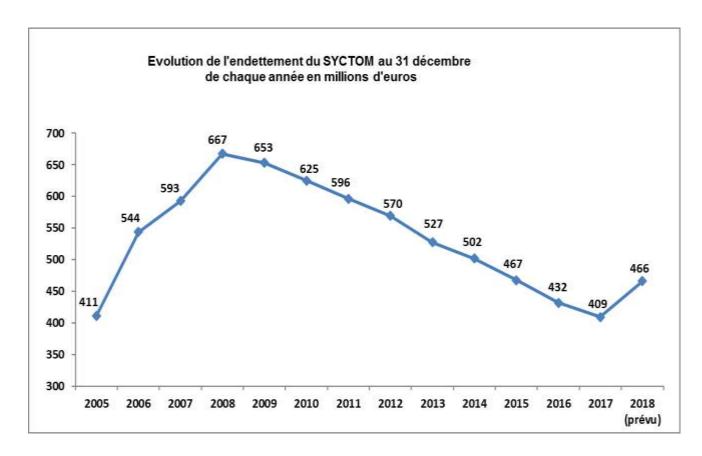
L'emprunt d'équilibre prévu au BP 2017 a été annulé suite à la reprise du résultat de la section de fonctionnement au BS 2017 et aux évolutions de crédits constatées en DM1/2017.

En 2017, pour la neuvième année consécutive, le Syctom s'est ainsi désendetté de 22,3 M€ (- 5,3% environ).

Compte tenu de la montée en puissance des projets d'investissement formalisée au BP 2018, le besoin d'emprunts s'élève à 79 M€, représentant 35% des recettes réelles d'investissement contre 21% au BP 2017.

Il faut noter que, même si la croissance reprend progressivement, le Syctom pourrait bénéficier de taux relativement bas, ceux-ci n'évoluent que très faiblement.

Le stock de dette s'élèverait en fin d'année 2018 à environ **466 M€** (emprunts 2018 et stock de dette au 31/12/2018 hors nouvel emprunt) contre 409 M€ au 31/12/2017 ; soit un endettement net de 56,7 M€.



D) Opérations pour compte de tiers, remboursements et régularisation comptable : 1,2 M€ / 0,1 M€ au BP 2017

Il s'agit de la part du SIAAP pour le projet commun de co-méthanisation SIAAP/Syctom. Le marché étant notifié, la recette correspond à la phase 1 de recherche et développement (essais en laboratoires).

- E) Opérations de gestion de dette et de revolving et opérations patrimoniales (identiques en dépenses et en recettes) : 47,3 M€ / 82,8 M€ au BP 2017
- Propertion of Properties Prop

Les ouvertures de crédits correspondent à la gestion et aux éventuelles écritures comptables relatives aux crédits revolving pour 12,5 M€, et au tirage éventuel d'un revolving en fin d'exercice pour 11,9 M€.

> Opérations patrimoniales (identiques en dépenses et en recettes) : 22,9 M€ / 27,1 M€ au BP 2017

Il s'agit:

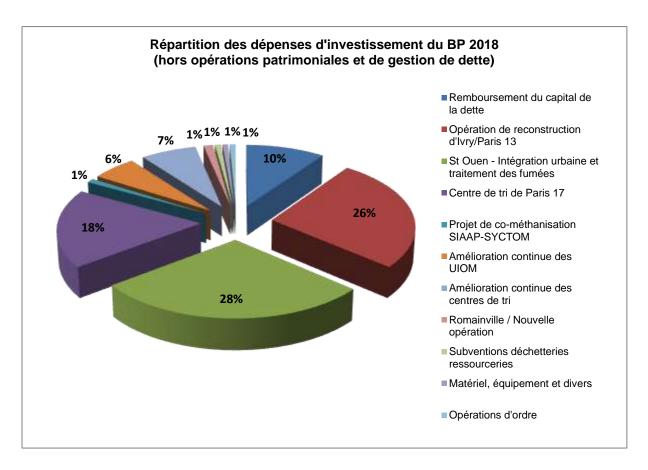
- de la gestion éventuelle des crédits revolving (12,5 M€),
- de la gestion des avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (4,5 M€),
- des écritures liées à l'actif : intégration comptable (0,8 M€) de l'acquisition à l'euro symbolique du terrain situé à Blanc-Mesnil / Aulnay-Sous-Bois conformément à la délibération n° 2852-07a du Comité du 8 décembre 2014, et à l'intégration des frais d'étude pour le traitement des fumées et l'intégration urbaine de St-Ouen (4,5 M€), la TER de St-Ouen (0,5 M€) et pour l'extension des consignes de tri de Nanterre (0,1 M€), conformément à la nomenclature M14.

IV - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 263,2 M€ / 193,8 M€ au BP 2017

En 2018, le Syctom poursuivra la dynamique impulsée en investissement, que ce soit pour la réalisation de projets à long terme (reconstruction du centre de traitement d'Ivry/Paris 13, construction du centre de tri de collectes sélectives de Paris 17, requalification du centre de Saint-Ouen avec le traitement des fumées et une nouvelle intégration urbaine, nouveau projet à Romainville dont la phase de concertation préalable est achevée) ou pour l'amélioration continue des centres (en particulier sur le centre de tri de Paris 15 avec le début des travaux liés à l'extension des consignes de tri de collectes sélectives).

Ainsi, la proportion des dépenses d'investissement (hors écritures patrimoniales, de gestion de dette et revolving) directement affectée aux travaux, aux projets et aux équipements du Syctom est de 88 %.

Les autres dépenses concernent le remboursement du capital de la dette (10 %) et des écritures d'ordre et diverses (2 %).



A) Les opérations d'investissement : 200,4 M€ / 96,4 M€ au BP 2017

Les crédits budgétaires inscrits au BP 2018 mettent en œuvre les orientations présentées lors du débat d'orientations budgétaires et progressent de 108 % entre le BP 2017 et le BP 2018.

Numéro opération	Libellé Opération	BP 2018 En M€	BP 2017 En M€	Evol° BP 2018 / BP 2017
25	Romainville - Centre multi-filières (rénovation)	0,2	0,0	0,2
28	Ivry/Paris 13 - Reconstruction du centre	60,1	42,1	18,0
30	Paris 17 - Construction du centre de tri	41,6	17,9	23,7
31	Nanterre - Amélioration continue du centre de tri	2,6	0,3	2,3
36	Saint Ouen - Amélioration continue de l'usine	8,1	3,0	5,1
37	lvry/Paris 13 - Amélioration continue	3,0	4,4	-1,4
39	Isséane - Amélioration Continue	1,7	0,6	1,1
40	Sevran - Amélioration continue	1,4	0,0	1,4
41	Saint-Ouen - Traitement des fumées et intégration urbaine	65,0	21,3	43,7
42	Paris 15 - Amélioration continue du centre de tri	11,7	3,7	8,0
44	Romainville - Nouvelle opération	2,8	3,1	-0,3
45	Projet SIAAP / SYCTOM	2,2	0,1	2,1
		200,4	96,5	103,9

> Opération n°25 « Romainville – Centre multi-filières (rénovation) » : 0,2 M€ / 0 M€ au BP 2017

Les prévisions de dépenses correspondent au premier semestre d'exécution du futur marché de travaux d'espaces verts dont la procédure sera lancée début 2018 pour une durée de 3 ans et au solde de la prestation d'AMO pour la réception des travaux de génie civil engagée sur l'extension et la réfection de la fosse OM et le quai de déchargement. Ces travaux dit d'amélioration de la fonction transfert du centre s'achèveront en 2018.



> Opération n°28 « Reconstruction du centre de traitement d'Ivry/Paris 13 » : 60,1 M€ / 42,1 M€ au BP 2017

La conception, la construction et l'exploitation du nouveau centre d'Ivry-Paris XIII a été confié en février 2015 au groupement IP13 composé des sociétés Ivry-Paris XIII (mandataire) / Eiffage TP / Chantiers Modernes Construction / Hitachi Zosen Inova / Vinci Environnement / GTIE Infi / Satelec / BG Ingénieurs Conseils / AIA Associés dans le cadre d'un marché global attribué par la Commission d'Appel d'Offres du Syctom suite à une procédure de dialogue compétitif.

Pour accompagner le Syctom, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique et juridique a été attribué en septembre 2015 au groupement WSP France – Cabinet Merlin - TPFI pour le lot technique et au cabinet Parme Avocats pour le lot juridique.

L'année 2017 a été marquée par la décision du Comité Syndical du 26 janvier en faveur des adaptations du projet de futur centre qui ont été débattues lors de la troisième phase de concertation, par le dépôt en mai 2017 des demandes d'autorisation de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique (permis de construire et autorisation d'exploiter de l'UVE).

Les adaptations du projet de futur centre actées par le Comité Syndical du 26 janvier 2017 portent principalement sur les caractéristiques de l'UVO avec :

- l'augmentation dans l'installation des capacités d'accueil des biodéchets collectés séparément par les ménages pour tenir compte de leur montée en puissance programmée,
- le remplacement du TMB par un procédé de tri-préparation de Fraction Combustible Résiduelle (FCR) à partir d'OMR,
- l'abandon de la méthanisation sur site et l'externalisation de cette dernière,
- l'abandon du retour au sol de la Fraction Organique Résiduelle (FOR) issue de ce tri-préparation de FCR

Les prochaines échéances portent sur l'obtention des autorisations de construire et d'exploiter l'UVE prévue pour le second semestre 2018 et, s'agissant de l'UVO, sur la poursuite des études et du dialogue avec le Comité de suivi en lien avec les demandes foncières exprimées par les Villes de Paris et d'Ivrysur-Seine.

Concernant le centre de tri, l'activité cessera à la fin d'année suite à la mise en œuvre du projet de reconstruction du centre d'incinération d'Ivry-Paris XIII. En début d'année 2018, l'exploitant du centre SUEZ devra procéder à la mise en sécurité des équipements de sorte à permettre le démantèlement du centre en mars 2018.

Il est ainsi proposé d'inscrire, au BP 2018, 51,1 M€ au titre des études et prestations intellectuelles des marchés attribués et 9 M€ pour les premiers travaux de construction de la nouvelle usine, qui débuteront au dernier trimestre 2018.

> Opération n°30 « Centre de tri de Paris 17 » : 41,6 M€ / 17,9 M€ au BP 2017

Le marché de conception/construction du centre de tri de Paris Batignolles de 45 000t/an assorti d'une période d'exploitation de 2 ans (MSI incluse) est en cours de réalisation depuis le 9 septembre 2015. Le centre de tri à Paris XVII est conçu pour répondre à l'extension des consignes de tri des emballages plastiques. Innovante et performante, la ligne de tri fortement automatisée pourra traiter jusqu'à 15 tonnes de papiers et d'emballages recyclables par heure à partir de 2019. Le montant actualisé du marché, suite aux avenants 1 et 2, est de 58,8 M€ HT pour la partie conception/construction (avec en sus un budget aléa de 3 M€ HT) et 11,5 M€ HT pour la partie exploitation.

La phase 1 Etudes s'est achevée en juillet 2017.

Le projet est donc désormais dans sa phase de construction (phase 2) depuis le 08 avril 2017 avec un avancement conforme au planning de l'opération incluant la problématique de traitement et d'évacuation de déchets amiantés ainsi que la démolition d'ouvrages d'assainissement historiques inutilisés.

Le gros œuvre se poursuivra sur l'année 2018, tandis que le montage des équipements procédés débutera au 3^{ième} trimestre 2018.



Les crédits prévus au titre du BP 2018 s'élèvent à 41, 6 M€ et correspondent aux travaux de génie civil principalement et de process industriel.

> Opération n°31 « Amélioration continue du centre de Nanterre » : 2,6 M€ / 0,3 M€ au BP 2017

A l'instar du centre de Paris 15, une étude de faisabilité a été réalisé en 2016 afin de connaître les possibilités d'adaptation du process industriel à l'extension des consignes de tri. D'une capacité actuelle de 40 000 tonnes par an, le centre adapté devrait permettre dès le début 2020 de trier les nouvelles résines plastiques. La capacité de tri futur du centre de Nanterre pourrait être portée à 45 000 t/an de collectes sélectives.

Ainsi, le futur marché pour l'extension des consignes de tri sur le centre de Nanterre sera attribué en 2018. Les crédits inscrits au BP 2018 comprennent principalement des études ainsi que des prestations connexes telles que les AMO, les contrôles techniques et les SPS.

> Opération n°36 « Amélioration continue de l'unité de traitement de Saint Ouen » : 8,1 M€ / 3 M€ au BP 2017

Le marché de réhabilitation du traitement des eaux résiduaires pour le centre de traitement de Saint-Ouen a été notifié en août 2017. Les études ont débuté en 2017.

Les ouvertures de crédits pour le BP 2018 se rapportent aux travaux et prestations connexes pour 6 M€. En sus de ces prévisions, des travaux d'électricité, de mise en conformité des machines, et des travaux de recyclage des eaux de lavage sont attendus au cours de l'année 2018.

> Opération n°37 « Travaux d'amélioration continue de l'usine d'Ivry-Paris 13 » : 3 M€ / 4,4 M€ au BP 2017

Les travaux d'amélioration continue prévus en 2018 concernent en grande partie les travaux de GER pris en section d'investissement et les travaux neufs réalisés par l'exploitant.

Concernant l'amélioration de la sécurité incendie de cette installation, l'audit réalisé en 2016 a permis de définir les axes prioritaires à mettre en œuvre. Des crédits sont, à ce titre, prévus en 2018 pour lancer des travaux d'installations de matériels de prévention de risques incendie, des travaux liés au recyclage des eaux de lavage, de mise en conformité des machines, et de pose de barres antichute sur les quais de déchargement pour un total d'1,3 M€.

> Opération n°39 « Travaux d'amélioration continue du centre de traitement d'Isséane » : 1,7 M€/ 0,6 M€ au BP 2017

Les travaux d'amélioration continue prévus en 2018 portent en premier lieu sur la future opération d'adaptation du centre de tri dont le marché sera lancé en 2018 (diagnostics et mises en conformité).

Les ouvertures de crédits concernent également un ensemble de travaux d'amélioration continue lié aux optimisations énergétiques et à l'obsolescence de certains équipements (remplacement du mur d'image de la salle de commande).

Ces travaux seront principalement lancés sur le fondement des accords-cadres existants (électricité et metallerie).

De plus, afin d'anticiper les futures contraintes issues de la directive IED (prévention et réduction intégrée des rejets) qui seront imposées sur les rejets en mercure, probablement à partir de 2019, une campagne de mesure, suivi d'une analyse exhaustive et de test d'un dispositif complémentaire de traitement adapté de ce polluant seront réalisées en 2018.

Cette prestation consiste en :

- une évaluation de l'efficacité du traitement des fumées vis-à-vis de la captation du mercure
- l'identification et l'installation des équipements de mesure en continu adaptés
- mise en place, le cas échéant, du dispositif de traitement du mercure



Le besoin de crédits s'élève à 1,7 M€ au BP 2018.

> Opération n°40 « Travaux d'amélioration continue du centre de tri de Sevran » : 0,2 M€/ 0 M€ au BP 2017

Un arrêté préfectoral complémentaire a été attribué pour ce site en janvier 2017 permettant la réception de 20 000 tonnes de déchets par an. Les crédits inscrits au BP 2018 portent sur des travaux de mise en conformité électrique et des machines.

> Opération n°41 « Intégration urbaine de l'usine de Saint-Ouen » : 65 M€ / 21,3 M€ au BP 2017

Le permis de construire a été délivré le 20 septembre 2017.

En 2018, après finalisation de la démolition du bâtiment menuiserie (février 2018), les premiers travaux d'ampleurs sur cette opération débuteront. Il s'agira, en premier lieu, du travail sur la partie en vis-à-vis direct des nouveaux logements du quartier des Docks (aménagement de la base vie, commencement du nouveau bâtiment de bureaux tiers et du parc à mâchefers, création d'un nouvel accès côté RD1, ...). A noter également que les 3 lignes d'incinération seront rénovées une à une afin de garantir la continuité du service pendant les travaux. (4 mois d'arrêt par ligne).

Des travaux de démolition de bâtiments situés sur un terrain jouxtant le site et propriété de la ville de Paris sont prévus afin d'accueillir une déchetterie provisoire dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du terrain signée entre les deux collectivités.

Les crédits nécessaires sont estimés à 65 M€ pour 2018.

> Opération n°42 « Amélioration continue - Centre de tri de Paris 15 » : 11,7 M€ / 3,7 M€ au BP 2017

Le Syctom, a notifié en novembre 2017 au Groupement conduit par l'exploitant IHOL le marché de conception construction exploitation du centre permettant la mise en œuvre de travaux afin d'adapter l'équipement aux nouvelles consignes de tri élargies et d'en augmenter la capacité à 30.000 t/an.

La mise en service de la ligne de tri étant prévue en 2018, les crédits nécessaires à ces travaux sont estimés à 11,7 M€

> Opération n°44 « Romainville - Nouvelle opération » : 2,8 M€ / 3,1 M€ au BP 2017

En 2016, le Syctom s'est doté d'une nouvelle équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner tout au long de ce nouveau projet. Le groupement, constitué des bureaux d'études Egis, Setec Environnement et Neo-rama, est chargé de proposer au Syctom une stratégie de concertation et de l'assister dans l'élaboration du programme de la future installation.

L'année 2017 a été consacrée à l'audition des acteurs concernés et intéressés par le projet et à la concertation avec le public. Le bilan de la concertation préalable et la décision sur les principaux éléments du programme de reconstruction de l'équipement est présentée au présent Comité Syndical.

En parallèle, le Syctom a poursuivi en 2017 les études avec les Assistants à Maîtrise d'Ouvrage sur le plan technique (étude de la faisabilité technique globale du projet) et juridique (étude sur les montages contractuels envisageables et sur les procédures de passation).

L'année 2018 sera consacrée au lancement des procédures de commande publique et les dépenses prévues concernent principalement des prestations d'AMO.

> Opération n° 45 « Projet SIAPP-SYCTOM » : 2,2 M€ / 0,1 M€ au BP 2017



Un partenariat entre le Syctom et le SIAAP a été construit depuis plusieurs années en vue d'un projet de traitement commun des ressources organiques issues des déchets ménagers et des eaux usées de l'agglomération parisienne.

L'objectif global du partenariat d'innovation est de permettre au SIAAP et au Syctom de disposer d'une unité de traitement par co-méthanisation à haut rendement, de la fraction organique résiduelle des déchets ménagers, des boues de stations d'épuration et autres intrants (fumier, graisses).

Le partenariat d'innovation se déroulera en trois phases :

- Phase 1 : Recherche Tests et essais en laboratoire (18 mois) ; les essais réalisés permettront de définir une unité pilote à réaliser en phase 2 ;
- Phase 2 : Développement Construction et exploitation d'une unité pilote (36 mois);
- Phase 3 : Construction d'une unité industrielle (48 mois).

Le marché ayant été attribué fin décembre 2017, les ouvertures de crédits au BP 2018 incluent essentiellement des prestations d'études et prestations d'AMO technique associée. A noter que les dépenses associées au partenariat d'innovation sont supportées pour moitié par le SIAAP (cf : opérations pour comptes de tiers en recettes d'investissement). Sont également rattachées à cette opération des prestations s'inscrivant dans le cadre de la convention de groupement de commandes conclue avec le SIGEIF (étude de faisabilité d'une usine de méthanisation de biodéchets à Genneviliers).

B) Les dépenses hors opérations : 2,6 M€ / 2,3 M€ au BP 2017

Dans la continuité de la mise en œuvre du plan de prévention et de réduction des déchets voté lors du Comité du 19 juin 2015, des crédits budgétaires sont prévus à hauteur de 1,7 M€ pour la création de recycleries et de déchèteries (identique au BP 2017). Les autres dépenses concernent principalement les logiciels et le matériel informatique.

En M€	BP 2018 En M€	BP 2017 En M€	Evol° BP 2018 / BP 2017
Subventions d'équipement (déchetteries, recycleries, ressourceries)	1,7	1,7	0,0
Logiciels	0,2	0,3	-0,1
Matériel de bureau et info	0,7	0,2	0,5
Autres (agencement, mobilier, etc.)	0,0	0,1	-0,1
	2,6	2,3	0,3

C) Les opérations financières et les opérations d'ordre : 24,2 M€ / 24,2 M€ au BP 2017

Le remboursement de la dette en capital : 22,4 M€ / 22,4 M€ au BP 2017

Les crédits prévus en 2018 s'élèvent à 22,4 M€, conformément aux plans d'amortissement des emprunts.

Les titres de participation et les dépôts de garantie : 0,1 M€ / 0,2 M€ au BP 2017

Il s'agit d'ouvertures de crédits prévisionnelles pour les dépôts de garantie.

Les reprises de subventions au compte de résultat : 1,7 M€ / 1,6 M€ au BP 2017



Ces écritures sont la contrepartie des crédits prévus en section de fonctionnement.

D) Opérations de gestion de dette : 13,1 M€ / 43,8 M€ au BP 2017

Il s'agit des ouvertures de crédits (identiques en dépenses et en recettes) pour les éventuelles écritures comptables relatives aux crédits revolving (12,5 M€). La comptabilisation de la baisse du plafond revolving est également prévue, le cas échéant (0,6 M€).

E) Opérations patrimoniales (identiques en dépenses et en recettes) : 22,9 M€ / 27,1 M€ au BP 2017

Il s'agit de la contrepartie comptable des opérations de gestion de dette et de revolving et des opérations patrimoniales décrites en recettes d'investissement.

Conclusions sur le projet de Budget Primitif 2018 :

- Le projet de BP 2018 met en œuvre les orientations budgétaires examinées lors du Débat d'Orientations Budgétaires tenu lors de la séance du Comité du 6 novembre 2017, et notamment le maintien de la nouvelle tarification, favorable aux collectivités membres, mise en place depuis 2016, tout en préservant l'équilibre de l'exploitation et la maîtrise des coûts.
- ➤ Le projet de BP 2018 réaffirme l'engagement du Syctom dans un plan ambitieux d'accompagnement des collectivités dans leurs démarches de prévention, de développement du recyclage et de mise en place de la collecte des bio-déchets.
- Concernant l'investissement, le projet de BP 2018 témoigne de la volonté du Syctom de mener à bien ses grands projets (construction du centre de tri de Paris 17, traitement des fumées et intégration urbaine de Saint-Ouen, études pour la reconstruction du centre d'Ivry/Paris 13, mise en œuvre d'un nouveau projet à Romainville et partenariat Siaap/Syctom pour la co-méthanisation des boues et de la fraction organique des déchets) et de poursuivre l'adaptation de l'outil industriel à l'extension des consignes de tri des collectes sélectives (début des travaux à Paris XV).
- Le corollaire de ces orientations stratégiques est le recours effectif à l'emprunt dès 2018, dans des proportions restant toutefois soutenables, cette maîtrise étant permise par la politique de désendettement menée depuis neuf années.



l'agence métropolitaine des déchets ménagers

MAQUETTE BUDGETAIRE 2018



SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II- Présentation générale du budget
5	A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
6-7	A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
8-9	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
10 - 11	B1- Balance générale du budget - Dépenses
12 - 13	B2- Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
14 - 20	A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses
21-23	A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes
24 - 28	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
29 - 33	B2- Section d'investissement - Détail des recettes
34 - 48	B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles
·	B3- Opérations d'équipement pour information - Détail chapitres, articles
	== ===================================

	IV - ANNEXES	
	A - Eléments du bilan	
50 - 68	A1- Présentation croisée par fonction A1.1- Présentation croisée par fonction - fonctionnement A1.2- Présentation croisée par fonction - investissement	
69 - 85	A2- Etat de la dette	
86	A3- Méthodes utilisées pour les amortissements	
87	A4- Etat des provisions	
87	A5- Etalement des provisions	
88 - 89	A6.1- Equilibre des opérations financières - dépenses	
90 - 92	A6.2- Equilibre des opérations financières - recettes A7.1.1- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - fonctionnement A7.1.2- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - investissement A7.2.1- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - fonctionnement A7.2.2- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - investissement A7.3.1- Etat de la répartition de la TEOM - fonctionnement A7.3.2- Etat de la répartition de la TEOM - investissement	
93 94	A8- Etat des charges transférées A9- Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A10.2- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A10.3- Opérations liées aux cessions A10.4- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11- Etat des travaux en régie A12- Emploi crédits communautaires (dans subvention globale)	

	IV - ANNEXES	
	B - Engagements hors bilan	
95 95 95 95 96 96 97 - 99	B1.1- Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Etat des contrats de crédit - bail B1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.5- Etat des autres engagements donnés B1.6- Etat des engagements reçus B1.7- Liste des concours attribués à des tiers (subventions) B2.1- Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents B2.2- Etat des autorisations d'engagements et de crédits de paiement afférents B3- Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
	C - Autres éléments d'information	
100 - 101 102 103	C1.1- Etat du personnel C1.2- Actions de formation des élus C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement C3.2- Liste des établissements publics créés C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4- Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget annexe C3.5- Présentation agrégée budget principal, budgets annexes C3.6- Identification des flux croisés	
	D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
104 105	D1- Décisions en matière de taux de contributions directes D2- Arrêté et signatures	

SYCTOM

BUDGET PRIMITIF 2018

I-A INFORMATIONS GENERALES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	5 725 612

Informations financières - ratios- EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus		Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	51,95€	
2	Produit des impositions directes/ Population	néant	
3	Recettes réelles de fonctionnement/ Population	74,70 €	
4	Dépenses d'équipement brut/ Population	35,28 €	
5	Encours de la dette/ Population	70,80 €	
6	DGF / Population	néant	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	3,14%	
8	Coefficients de mobilisation du potentiel fiscal	néant	
9	Dépenses réelles de fonctionnement + capital de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	74,77%	
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	47,22%	
11	Encours de la dette au 1er Janvier 2018 / recettes réelles de fonctionnement	94,78%	

Etat des garanties et dettes (art L2252-1 du CGCT)	Valeurs	Pour mémoire: recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice	néant	
Annuité nette de la dette de l'exercice (hors gestion de dette)	39 700 000 €	
Encours de la dette directe au 1er janvier 2018	405 383 741 €	
		427 720 740 €

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3
sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III Les provisions sont :
 - semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.
- Le présent budget a été voté :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT				
	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes			
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	429 415 740.00	429 415 740.00			
	+	+	+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT					
KLIOKIO	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE					
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	429 415 740.00	429 415 740.00			
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT				
	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes			
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	263 228 470.00 263 228 470				
	+	+	+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT					
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE					
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	263 228 470.00	263 228 470.00			
		TOTA	L			
	TOTAL DU BUDGET	692 644 210.00	692 644 210.00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
011 012 014 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	230 237 797.00 9 140 500.00 1 750 000.00 14 240 500.00	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00
Total d	es dépenses de gestion courante	255 368 797.00	279 323 740.00	279 323 740.00
66 67 68	CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	18 000 000.00 1 953 000.00 994 000.00	17 600 000.00 514 000.00	17 600 000.00 514 000.00
Total d	es dépenses réelles de fonctionnement	276 315 797.00	297 437 740.00	297 437 740.00
023 042 043	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	20 960 000.00 59 520 000.00	71 333 000.00 60 645 000.00	71 333 000.00 60 645 000.00
Total d	les dépenses d'ordre de fonctionnement	80 480 000.00	131 978 000.00	131 978 000.00
TOTAL		356 795 797.00	429 415 740.00	429 415 740.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
013 70 74 75	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	121 500.00 236 991 177.00 38 515 000.00 62 434 120.00	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00
Total de	es recettes de gestion courante	338 061 797.00	343 627 740.00	343 627 740.00
76 77 78	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 075 000.00 15 994 000.00	265 000.00 83 828 000.00	265 000.00 83 828 000.00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	355 130 797.00	427 720 740.00	427 720 740.00
042 043	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
Total de	es recettes d'ordre de fonctionnement	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
TOTAL		356 795 797.00	429 415 740.00	429 415 740.00

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

429 415 740.00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 130 283 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
20 204 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	351 000.00 1 700 000.00 250 733.00 96 280 000.00	183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 199 391 024.00	183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 199 391 024.00
Total des dépenses d'équipement		98 581 733.00	201 981 469.00	201 981 469.00
13 16 26 27	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	66 137 000.00 100 000.00 35 000.00	35 511 667.00 33 000.00	35 511 667.00 33 000.00
Total des dépenses financières		66 272 000.00	35 544 667.00	35 544 667.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	165 000.00	1 074 000.00	1 074 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		165 018 733.00	238 600 136.00	238 600 136.00
040 041	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	1 665 000.00 27 120 000.00	1 695 000.00 22 933 334.00	1 695 000.00 22 933 334.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		28 785 000.00	24 628 334.00	24 628 334.00
TOTAL		193 803 733.00	263 228 470.00	263 228 470.00

	•
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	263 228 470.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
13 16 20 21 23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138) EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	81 868 333.00	714 400.00 103 441 666.00	714 400.00 103 441 666.00
Total de	es recettes d'équipement	81 868 333.00	104 156 066.00	104 156 066.00
10 1068 27 024	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES Excédents de fonct. capitalisés AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRODUITS DES CESSIONS	4 150 000.00 20 400.00	3 000 000.00 87 070.00	3 000 000.00 87 070.00
Total de	es recettes financières	4 170 400.00	3 087 070.00	3 087 070.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	165 000.00	1 074 000.00	1 074 000.00
Total de	es recettes réelles d'investissement	86 203 733.00	108 317 136.00	108 317 136.00
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	20 960 000.00 59 680 000.00 26 960 000.00	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	107 600 000.00	154 911 334.00	154 911 334.00
TOTAL		193 803 733.00	263 228 470.00	263 228 470.00

	+
	=
	263 228 470.00
130 283 000 00	
	130 283 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011 012 014 65 66 67 68 <i>023</i>	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES Dotations aux amortissements et provisions VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00	60 645 000.00 71 333 000.00	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00 60 645 000.00 71 333 000.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	297 437 740.00	131 978 000.00	429 415 740.00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	429 415 740.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 695 000.00	1 695 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	35 511 667.00	12 533 334.00	48 045 001.00
	Total des opérations d'équipement	199 391 024.00		199 391 024.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	183 745.00		183 745.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)	1 650 000.00		1 650 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	756 700.00	800 000.00	1 556 700.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		9 600 000.00	9 600 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 000.00		33 000.00
45x-1	Total des opérations pour compte de tiers	1 074 000.00		1 074 000.00
	Dépenses d'investissement - Total	238 600 136.00	24 628 334.00	263 228 470.00

	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	263 228 470.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013 70 74 75 77 78	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00	1 695 000.00	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 1 960 000.00 83 828 000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	427 720 740.00	1 695 000.00	429 415 740.00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	429 415 740.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10 13 16 20 21	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00	800 000.00 12 533 334.00 5 100 000.00	3 000 000.00 1 514 400.00 115 975 000.00 5 100 000.00
23 27 28 45x-2 021 024	IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS Total des opérations pour compte de tiers VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRODUITS DES CESSIONS	87 070.00 1 074 000.00	4 500 000.00 60 645 000.00 71 333 000.00	4 500 000.00 87 070.00 60 645 000.00 1 074 000.00 71 333 000.00
	Recettes d'investissement - Total	108 317 136.00	154 911 334.00	263 228 470.00

	+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	263 228 470.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	230 237 797.00	251 959 940.00	251 959 940.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	740 740.00	1 286 550.00	1 286 550.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60611 60612	FOURNITURES NON STOCKABLES FOURN. NON STOCKABLE - EAU ET ASSAINISSEMENT FOURN. NON STOCKABLE - ENERGIE - ELECTRICITE	65 000.00	1 000.00 431 000.00	1 000.00 431 000.00
60622 60623 60628 60632 60636 6064 6068	CARBURANTS ALIMENTATION AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT VETEMENTS DE TRAVAIL FOURNITURES ADMINISTRATIVES AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 000.00 10 000.00 6 000.00 3 000.00 10 000.00 31 000.00 59 740.00	5 000.00 12 000.00 6 000.00 5 000.00 10 000.00 36 000.00 60 550.00	5 000.00 12 000.00 6 000.00 5 000.00 10 000.00 36 000.00 60 550.00
6078	ACHATS AUTRES MARCHANDISES	546 000.00	720 000.00	720 000.00
- 61 - 611	SERVICES EXTERIEURS CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	208 651 909.00 202 946 489.00	230 514 737.00 224 317 445.00	230 514 737.00 224 317 445.00
6132 6135	LOCATIONS LOCATIONS IMMOBILIERES LOCATION MOBILIERES	2 920 000.00 62 000.00	3 178 321.00 45 000.00	3 178 321.00 45 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	428 000.00	468 000.00	468 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
615228	ENTRETIENS ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS ENTRETIEN - AUTRES BATIMENTS	23 000.00	65 000.00	65 000.00
61551	ENTRETIENS ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	16 000.00	11 000.00	11 000.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
6156	MAINTENANCE	303 420.00	289 800.00	289 800.00
6161 617 6182 6184 6185 6188	ASSURANCES - MULTIRISQUES ETUDES ET RECHERCHES DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES AUTRES FRAIS DIVERS	30 000.00 1 750 000.00 60 000.00 100 000.00 8 000.00 5 000.00	35 000.00 1 924 171.00 65 000.00 100 000.00 8 000.00 8 000.00	35 000.00 1 924 171.00 65 000.00 100 000.00 8 000.00 8 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 482 248.00	11 192 653.00	11 192 653.00
6225 6226 6227 6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITE AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS HONORAIRES FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX DIVERS	924 500.00 10 000.00 50 000.00	120.00 903 680.00 40 000.00 93 352.00	120.00 903 680.00 40 000.00 93 352.00
6231 6232 6233 6236 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS FETES ET CEREMONIES FOIRES ET EXPOSITIONS CATALOGUES ET IMPRIMES DIVERS-PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	100 800.00 20 300.00 362 400.00 462 475.00 307 000.00	135 000.00 26 300.00 380 500.00 514 105.00 393 200.00	135 000.00 26 300.00 380 500.00 514 105.00 393 200.00
6241 6247 6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS DE BIENS TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS DIVERS	63 500.00 3 000.00 39 000.00	58 880.00 16 000.00 34 000.00	58 880.00 16 000.00 34 000.00
6251 6255 6256 6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENT FRAIS DE DEMENAGEMENT MISSIONS RECEPTIONS	57 000.00 1 500.00 2 000.00 113 000.00	62 000.00 1 500.00 10 000.00 103 000.00	62 000.00 1 500.00 10 000.00 103 000.00
6261 6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT FRAIS DE TELECOMMUNICATION	18 000.00 82 000.00	22 000.00 119 800.00	22 000.00 119 800.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6281 6282	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS) FRAIS DE GARDIENNAGE	144 031.00 1 130 160.00	180 021.00 515 304.00	180 021.00 515 304.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
6283 6284 6288	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX REDEVANCE POUR SERVICES RENDUS AUTRES	73 000.00 650 000.00 6 848 582.00	80 000.00 880 000.00 6 603 891.00	80 000.00 880 000.00 6 603 891.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 362 900.00	8 966 000.00	8 966 000.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
63512 63513	IMPOTS DIRECTS TAXES FONCIERES AUTRES IMPOTS LOCAUX	8 050 000.00 70 000.00	7 650 000.00 70 000.00	7 650 000.00 70 000.00
6358	AUTRES DROITS	1 000.00	1 500.00	1 500.00
637	AUTRES IMPOTS ET TAXES	1 241 900.00	1 244 500.00	1 244 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 140 500.00	9 340 800.00	9 340 800.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	86 000.00	86 000.00	86 000.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	86 000.00	86 000.00	86 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	77 500.00	78 000.00	78 000.00
6336	IMPOTS, TAXES, VERS. ASSIMILES/REMUN.(AUT.ORGAN.) COTISATION CTRE DEPART. DE GESTION	77 500.00	78 000.00	78 000.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	8 977 000.00	9 176 800.00	9 176 800.00
	RENUMERATION DU PERSONNEL			
64111 64112 64118	RENUMERATION DU PERSONNEL TITULAIRE REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES INDEMINITE DE RESIDENCE TITULAIRE AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	2 760 000.00 148 000.00 1 325 000.00	2 760 000.00 150 000.00 1 360 000.00	2 760 000.00 150 000.00 1 360 000.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATION PRINCIPALE NON TITULAIRES	1 960 000.00	2 030 000.00	2 030 000.00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS		44 000.00	44 000.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
6451 6453 6454 6455 6456 6457	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F. COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C. COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL VERSEMENT AU FNC DU SUPPELEMNT FAMILIAL COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	1 165 000.00 1 066 000.00 126 000.00 120 000.00 16 000.00	1 180 000.00 1 080 000.00 133 000.00 120 000.00 16 000.00 3 300.00	1 180 000.00 1 080 000.00 133 000.00 120 000.00 16 000.00 3 300.00
6471	AUTRES CHARGES SOCIALES PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	25 000.00	25 000.00	25 000.00
64731	ALLOCATIONS DE CHOMAGE ALLOCATIONS CHOMAGE		2 500.00	2 500.00
6474 6475 6478	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES MEDECINE DU TRAVAIL , PHARMACIE AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	38 000.00 8 000.00 220 000.00	38 000.00 10 000.00 225 000.00	38 000.00 10 000.00 225 000.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 750 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00
- 70 -	VENTES DE PRODUITS FAB., PREST. SERV., MARCHANDISE	1 750 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00
70619	PRESTATIONS DE SERVICES REVERSEMENT SUR REDEVANCE OM	1 750 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 240 500.00	16 223 000.00	16 223 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 240 500.00	16 223 000.00	16 223 000.00
6531 6532 6533 6535	INDEMINITES, FRAIS DE MISSION MAIRES ET ADJOINTS IMDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS FRAIS DE MISSION MAIRE ET ADJOINTS COTISATIONS DE RETRAITE MAIRE ET ADJOINTS FORMATION MAIRIE ET ADJOINTS	138 000.00 50 000.00 17 000.00 20 000.00	150 000.00 50 000.00 20 000.00 20 000.00	150 000.00 50 000.00 20 000.00 20 000.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEURS	2 500.00	5 000.00	5 000.00
	SUBVENTIONS SUBV.FONCTIONNEMENT ORGANISMES PUBLICS			

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
657348 657358	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT - AUTRES COMMUNES SUBV FONCTIONNEMENT- AUTRES GROUPMTS COLLECTIVITES	3 417 000.00 9 536 000.00	4 098 000.00 10 835 000.00	4 098 000.00 10 835 000.00
6574	SUBV.FONCTIONNEMENT PERSONNES DROIT PRIVE	1 060 000.00	1 045 000.00	1 045 000.00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES +014+65+656	255 368 797.00	279 323 740.00	279 323 740.00
66	CHARGES FINANCIERES	18 000 000.00	17 600 000.00	17 600 000.00
	OTARGEO FINANCIERES	10 000 000.00	17 000 000.00	17 000 000.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	18 000 000.00	17 600 000.00	17 600 000.00
66111	CHARGES D'INTERETS INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	18 250 000.00	17 350 000.00	17 350 000.00
66112	INTERETS- RATTACHEMENT DES ICNE	-250 000.00	200 000.00	200 000.00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS		50 000.00	50 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 953 000.00	514 000.00	514 000.00
07	OLIADOFO EVOEDTIONNELLEO	4 050 000 00	544,000,00	544,000,00
- 67 - 6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHE	1 953 000.00 10 000.00	514 000.00 10 000.00	514 000.00 10 000.00
6714	BOURSES ET PRIX	13 000.00	14 000.00	14 000.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	215 000.00	215 000.00	215 000.00
673 678	TITRES ANNULES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 000.00 1 640 000.00	75 000.00 200 000.00	75 000.00 200 000.00
0.0				200 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	994 000.00		
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	994 000.00		
6815	DOTAT. AUX AMORTISS. ET PROVISIONS CHRGES EXPLOIT. DOTATION AUX PROV. PR RISQUES ET CHARGES EXPLOIT.	994 000.00		
TOTAL DES I	DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022	276 315 797.00	297 437 740.00	297 437 740.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20 960 000.00	71 333 000.00	71 333 000.00
023	PRELEV./ RECETTE FONCT.	20 960 000.00	71 333 000.00	71 333 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 520 000.00	60 645 000.00	60 645 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	59 520 000.00	60 645 000.00	60 645 000.00
6811	DOTAT. AUX AMORTISS. ET PROVISIONS CHRGES EXPLOIT. DOTATION AUX AMORT. IMMOB. INCORP. ET CORP.	59 520 000.00	60 645 000.00	60 645 000.00
TOTAL DES	PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	80 480 000.00	131 978 000.00	131 978 000.00
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.			
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
TOTAL DES	DEPENSES D'ORDRE	80 480 000.00	131 978 000.00	131 978 000.00
TOTAL DES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	356 795 797.00	429 415 740.00	429 415 740.00
		RESTES A R	EALISER N-1	
	D 002	RESULTAT REPORTE	OU ANTICIPE	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMEN	IT CUMULEES (Total+F	RaR+Résultat)	429 415 740.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chapitre / Article Libellé	Budget Primitif Propositions du Précédent 2017 Président Vote du Comité BP 2018
----------------------------	---

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
013	ATTENUATION DE CHARGES	121 500.00	106 000.00	106 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	121 500.00	106 000.00	106 000.00
6419	RENUMERATION DU PERSONNEL REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION	27 000.00	17 000.00	17 000.00
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE REMBOURSEMENTS/CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	27 500.00	12 000.00	12 000.00
6479	AUTRES CHARGES SOCIALES REMBOUSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	67 000.00	77 000.00	77 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	236 991 177.00	237 298 820.00	237 298 820.00
- 70 -	VENTES DE PRODUITS FAB., PREST. SERV., MARCHANDISE	236 991 177.00	237 298 820.00	237 298 820.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70688	AUTRES REDEVANCES ET DROITS AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	236 936 577.00	237 226 820.00	237 226 820.00
7078	VENTES AUTRES MARCHANDISES	54 600.00	72 000.00	72 000.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 515 000.00	37 698 932.00	37 698 932.00
- 74 - 74718 7472 7473	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS SUBVENTIONS ETAT AUTRES SUBVENTIONS PARTICIPATION REGIONS SUBVENTIONS PARTICIPATION DEPARTEMENT	38 515 000.00 135 000.00 62 000.00 35 000.00	37 698 932.00 115 932.00	37 698 932.00 115 932.00
7478	SUBVENTIONS PARTICIPATION - AUTRES ORGANISMES	38 283 000.00	37 583 000.00	37 583 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	62 434 120.00	68 523 988.00	68 523 988.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
- 75 - 752 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	62 434 120.00 80 000.00 62 354 120.00	68 523 988.00 542 435.00 67 981 553.00	68 523 988.00 542 435.00 67 981 553.00
TOTAL DES R (a)=70+73+74	RECETTES DE GESTION DES SERVICES 8+75+013	338 061 797.00	343 627 740.00	343 627 740.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 075 000.00	265 000.00	265 000.00
773 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	1 025 000.00 50 000.00	15 000.00 250 000.00	15 000.00 250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 994 000.00	83 828 000.00	83 828 000.00
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 994 000.00	83 828 000.00	83 828 000.00
7815	REP./AMORTISS.& PROVISIONS (A INSC. DS PROD.EXPL) REP./AMORTISS. PR RISQUES ET CHARGES EXPLOITATION	15 994 000.00	83 828 000.00	83 828 000.00
TOTAL DES R	RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78	355 130 797.00	427 720 740.00	427 720 740.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
777 - 79 -	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFERES RESUL.EXERC TRANSFERTS DE CHARGES	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.			
- 79 -	TRANSFERTS DE CHARGES			
TOTAL DES I	RECETTES D'ORDRE	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
TOTAL DES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	356 795 797.00	429 415 740.00	429 415 740.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			429 415 740.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	351 000.00	183 745.00	183 745.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	351 000.00	183 745.00	183 745.00
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	12 000.00		
2051	CONCESS.ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES	339 000.00	183 745.00	183 745.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 700 000.00	1 650 000.00	1 650 000.00
- 20 - 2041482 2041582 20422	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBV EQUIPMT VERSEES - AUT COMMUNES - BAT ET INSTA SUBVENTION D EQUIPEMENT - GPT DE COMMUNES SUBV EQUIPMT VERSEES -PERS PRIVES - BAT ET INSTALL	1 700 000.00 200 000.00 1 000 000.00 500 000.00	1 650 000.00 1 000 000.00 650 000.00	1 650 000.00 1 000 000.00 650 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 733.00	756 700.00	756 700.00
- 21 - 2181 2182 2183 2184 2188	IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER DE BUREAU AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 733.00 100 000.00 115 000.00 25 733.00 10 000.00	756 700.00 35 000.00 696 700.00 20 000.00 5 000.00	756 700.00 35 000.00 696 700.00 20 000.00 5 000.00
	25 CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE 28 CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13 30 CENTRE DE TRI PARIS 17 31 AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE 36 USINE DE ST OUEN 37 USINE D'IVRY PARIS 13 39 AMELIORATION CONTINUE ISSEANE 40 AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN	42 150 000.00 17 855 000.00 260 000.00 3 035 000.00 4 400 000.00 595 000.00	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	41 SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE 42 AMELIORATION CONTINUE PARIS XV 44 ROMAINVILLE NOUVELLE OPE 45 PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM	21 185 000.00 3 700 000.00 3 050 000.00 50 000.00	65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00	65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00
TOTAL DES I	DEPENSES D'EQUIPEMENT	98 581 733.00	201 981 469.00	201 981 469.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	66 137 000.00	35 511 667.00	35 511 667.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	66 137 000.00	35 511 667.00	35 511 667.00
1641 16441 16449	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES ZONE EURO OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT OPERATIONS AFFERENTES A LA TRESORERIE	22 350 000.00 43 787 000.00	22 350 000.00 626 667.00 12 535 000.00	22 350 000.00 626 667.00 12 535 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.	100 000.00		
- 26 - 261	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATION	100 000.00 100 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 000.00	33 000.00	33 000.00
- 27 - 275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	35 000.00 35 000.00	33 000.00 33 000.00	33 000.00 33 000.00
TOTAL DES	DEPENSES FINANCIERES	66 272 000.00	35 544 667.00	35 544 667.00
458141 458145	OP INVESTISSEMENT SOUS MANDAT PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	115 000.00 50 000.00	1 074 000.00	1 074 000.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017		Vote du Comité BP 2018
TOTAL DES D	EPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	165 000.00	1 074 000.00	1 074 000.00
TOTAL DES D	EPENSES REELLES	165 018 733.00	238 600 136.00	238 600 136.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
Reprises su	r autofinancement antérieur	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
13911 13912 13913 139158 13918	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU CPTE DE RESULTAT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REPRISES SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT REPRISES SUBVENTION EQUIPEMENT REGION REPRISES SUBVENTION EQUIPT DPT REPRISE SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GPTS COLL REPRISES AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	720 000.00 850 000.00 20 000.00 75 000.00	717 000.00 855 000.00 18 000.00 5 000.00 100 000.00	717 000.00 855 000.00 18 000.00 5 000.00 100 000.00
Charges tra	nsférées			
- 19 -	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS COMPTES DE REGULARISATION			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	27 120 000.00	22 933 334.00	22 933 334.00
- 21 - - 23 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 000,00		
204412	SUBV EQUIPT NATURE ORGANIMSES PUBLICS BAT/INSTAL	160 000.00		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 160 000.00	12 533 334.00	12 533 334.00
16441	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	13 160 000.00	12 533 334.00	12 533 334.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	800 000.00	800 000.00	800 000.00
	TERRAINS			

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
2111	TERRAINS NUS	800 000.00	800 000.00	800 000.00
- 23 - 2314 2315 238	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AVANCES ET ACOMPTES VERSES/CDE IMMOB. CORP.	13 000 000.00 8 500 000.00 4 500 000.00	9 600 000.00 5 100 000.00 4 500 000.00	9 600 000.00 5 100 000.00 4 500 000.00
TOTAL DES	DEPENSES D'ORDRE	28 785 000.00	24 628 334.00	24 628 334.00
TOTAL DES I	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	193 803 733.00	263 228 470.00	263 228 470.00
		•		
		RESTES A F	REALISER N-1	
	D 0	01 RESULTAT REPORTE	OU ANTICIPE	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEME	NT CUMULEES (Total+R	aR+Résultat)	263 228 470.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		714 400.00	714 400.00
+131 1311 1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANFERABLES SUBV. EQUIP. TRANSFER. ETAT SUBV. EQUIP. TRANSFER. REGIONS		714 400.00 500 000.00 214 400.00	714 400.00 500 000.00 214 400.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	81 868 333.00	103 441 666.00	103 441 666.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	81 868 333.00	103 441 666.00	103 441 666.00
1641 16449	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES ZONE EURO OPERATIONS AFFERENTES A LA TRESORERIE	26 175 000.00 55 693 333.00	79 000 000.00 24 441 666.00	79 000 000.00 24 441 666.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
TOTAL DES F	RECETTES D'EQUIPEMENT	81 868 333.00	104 156 066.00	104 156 066.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Chap./Art. Libellé Budget Primitir Précédent 201		Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 150 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00	
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
	DOTATIONS ET FONDS DIVERS				
10222	FONDS GLOBALISES - ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES F.C.T.V.A.	4 150 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		87 070.00	87 070.00	
- 27 - 275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		87 070.00 87 070.00	87 070.00 87 070.00	
024	PRODUITS DES CESSIONS	20 400.00			
024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	20 400.00			
TOTAL DES	RECETTES FINANCIERES	4 170 400.00	3 087 070.00	3 087 070.00	
458241 458245	OP INVESTISSEMENT SOUS MANDAT PART SIAAP RECETTES - OPE 45	115 000.00 50 000.00	1 074 000.00	1 074 000.00	
TOTAL DES	RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	165 000.00	1 074 000.00	1 074 000.00	
TOTAL DES	RECETTES REELLES	86 203 733.00	108 317 136.00	108 317 136.00	

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 960 000.00	71 333 000.00	71 333 000.00
021	VIREMENT SECTION FONCT.	20 960 000.00	71 333 000.00	71 333 000.00
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 680 000.00	60 645 000.00	60 645 000.00
- 19 -	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	160 000.00		
2118	TERRAINS AUTRES TERRAINS	160 000.00		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	59 520 000.00	60 645 000.00	60 645 000.00
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28031	AMORT.FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES	1 285 000.00	1 275 000.00	1 275 000.00
2804132 28041482 28041582 280422 2804412 28051	AMORT. SUBV. EQUIPEMENT AU DEPARTEMENT AMORT SUBV EQUIPT - AUTRES COMMUNES - BAT ET INST AMORT.SUBV.EQUIPT GPT COMMUNES BAT ET INST AMORT.SUBV.EQUIP.VERSEE PERS.PRIVEE AMORT SUBV EQUPT EN NATURE PERS. PUBL. BAT ET INST AMORT. CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS	495 000.00 250 000.00 55 000.00 60 000.00 195 000.00 205 000.00	495 000.00 595 000.00 46 000.00 90 000.00 195 000.00 245 000.00	495 000.00 595 000.00 46 000.00 90 000.00 195 000.00 245 000.00
28128	AMORT.AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AMORT.AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS		1 000.00	1 000.00
281318 28135 28138	AMORT. CONSTRUCTIONS AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS AMORT. INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	610 000.00 70 000.00 15 535 000.00	630 000.00 70 000.00 15 700 000.00	630 000.00 70 000.00 15 700 000.00
28141 28145 28148	AMORT. CONSTRUCTIONS/SOL D'AUTRUI AMORT.BATIMENTS PUBLICS AMORT.INSTALLATIONS GENERALES AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	1 115 000.00 450 000.00	1 050 000.00 460 000.00 50 000.00	1 050 000.00 460 000.00 50 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
28151 281568 28158	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. AMORT. RESEAUX DE VOIRIE AMORT. MATERIELS INCENDIE AUTRES AUTRES INSTALLATIONS,MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRI	23 240 000.00	1 000.00 3 000.00 23 500 000.00	1 000.00 3 000.00 23 500 000.00
281738 281758	AMORT. IMMOBILISATIONS MISES À DISPOSITION AMORTISSEMENT DES CONSTRUCTIONS MISES A DISPOSITIO AMORT. AUTRES INST.MATÉRIEL.OUTILLAGE MIS À DISPO	1 160 000.00 14 240 000.00	1 170 000.00 14 500 000.00	1 170 000.00 14 500 000.00
28181 28182 28183 28184 28188	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORT.INSTALL.GENERALES ET AGENCEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE MOBILIER AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMO CORPORELLES COMPTES DE REGULARISATION	220 000.00 5 000.00 195 000.00 25 000.00 110 000.00	256 000.00 8 000.00 175 000.00 20 000.00 110 000.00	256 000.00 8 000.00 175 000.00 20 000.00 110 000.00
TOTAL DES F	PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	80 640 000.00	131 978 000.00	131 978 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	26 960 000.00	22 933 334.00	22 933 334.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES SUBV. EQUIP. NON TRANSFERABLES DEPART.	800 000.00	800 000.00	800 000.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 160 000.00	12 533 334.00	12 533 334.00
16449	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT OPERATIONS AFFERENTES A LA TRESORERIE	13 160 000.00	12 533 334.00	12 533 334.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 500 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	8 500 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 500 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre / Article	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
TOTAL DES RECETTES D'ORDE	RE	107 600 000.00	154 911 334.00	154 911 334.00
TOTAL DES RECETTES D'INVES	STISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	193 803 733.00	263 228 470.00	263 228 470.00
		RESTES A R	EALISER N-1	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	CUMULEES (Total+R	aR+Résultat)	263 228 470.00

III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	l

Libellé : ISSEANE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES			
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé: CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES		146 880.00	146 880.00
23 2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		146 880.00 146 880.00	146 880.00 146 880.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-146 880.00	-146 880.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	146 880.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	l

Libellé: CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	42 150 000.00	60 089 246.00	60 089 246.00
20 2031 23 2317	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES IMMOBILISATIONS EN COURS IMMOBILISATIONS CORPOREL. ADMINISTRATION GENERALE TOTAL RECETTES	42 150 000.00 42 150 000.00	51 089 246.00 51 089 246.00 9 000 000.00 9 000 000.00	51 089 246.00 51 089 246.00 9 000 000.00 9 000 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-42 150 000.00	-60 089 246.00	-60 089 246.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	60 089 246.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé: CENTRE DE METHANISATION BLANC-MESNIL

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES			
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé : CENTRE DE TRI PARIS 17

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	17 855 000.00	41 560 637.00	41 560 637.00
20 2031 23 2314	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 335 000.00 1 335 000.00 16 520 000.00 16 520 000.00	41 560 637.00 41 560 637.00	41 560 637.00 41 560 637.00
13 1311	TOTAL RECETTES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES SUBV. EQUIP. TRANSFER. ETAT		700 000.00 700 000.00 500 000.00	700 000.00 700 000.00 500 000.00
1312	SUBV. EQUIP. TRANSFER. REGIONS Besoin(-) / Excédent(+)	-17 855 000.00	200 000.00 -40 860 637.00	200 000.00 -40 860 637.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	40 860 637.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé : AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	260 000.00	2 644 536.00	2 644 536.00
20 2031 23 2313 2315 238	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AVANCES ET ACOMPTES VERSES/CDE IMMOB. CORP.	140 000.00 140 000.00 120 000.00 45 000.00 75 000.00	369 525.00 369 525.00 2 275 011.00 145 770.00 929 241.00 1 200 000.00	369 525.00 369 525.00 2 275 011.00 145 770.00 929 241.00 1 200 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-260 000.00	-2 644 536.00	-2 644 536.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	2 644 536.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	Ī

Libellé : USINE DE ST OUEN

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	3 035 000.00	8 140 170.00	8 140 170.00
20 2031 23 2313 2315	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	205 000.00 205 000.00 2 830 000.00 180 000.00 2 650 000.00	90 300.00 90 300.00 8 049 870.00 599 940.00 7 449 930.00	90 300.00 90 300.00 8 049 870.00 599 940.00 7 449 930.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-3 035 000.00	-8 140 170.00	-8 140 170.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	8 140 170.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	l

Libellé : USINE D'IVRY PARIS 13

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	4 400 000.00	3 037 474.00	3 037 474.00
23 2317	IMMOBILISATIONS EN COURS IMMOBILISATIONS CORPOREL. ADMINISTRATION GENERALE	4 400 000.00 4 400 000.00	3 037 474.00 3 037 474.00	3 037 474.00 3 037 474.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-4 400 000.00	-3 037 474.00	-3 037 474.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	3 037 474.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé: AMELIORATION CONTINUE ISSEANE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	595 000.00	1 684 423.00	1 684 423.00
20 2031 23 2313 2315	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	25 000.00 25 000.00 570 000.00 570 000.00	121 800.00 121 800.00 1 562 623.00 275 983.00 1 286 640.00	121 800.00 121 800.00 1 562 623.00 275 983.00 1 286 640.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-595 000.00	-1 684 423.00	-1 684 423.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	1 684 423.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

Libellé: AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES		1 390 000.00	1 390 000.00
21 2115 23 2313 2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS BATIS IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		1 200 000.00 1 200 000.00 190 000.00 154 000.00 36 000.00	1 200 000.00 1 200 000.00 190 000.00 154 000.00 36 000.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-1 390 000.00	-1 390 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	1 390 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		l

Libellé: SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	21 185 000.00	65 028 024.00	65 028 024.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 420 000.00	5 561 690.00	5 561 690.00
2031	FRAIS D'ETUDES	2 420 000.00	5 561 690.00	5 561 690.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		4 400 000.00	4 400 000.00
20422	SUBV EQUIPMT VERSEES -PERS PRIVES - BAT ET INSTAL		4 400 000.00	4 400 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	975 000.00	975 000.00	975 000.00
2111	TERRAINS NUS	975 000.00	975 000.00	975 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 790 000.00	54 091 334.00	54 091 334.00
2313	CONSTRUCTIONS	4 800 000.00	22 274 230.00	22 274 230.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	12 990 000.00	31 817 104.00	31 817 104.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-21 185 000.00	-65 028 024.00	-65 028 024.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	65 028 024.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé: AMELIORATION CONTINUE PARIS XV

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	3 700 000.00	11 739 634.00	11 739 634.00
23 2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	3 700 000.00 3 700 000.00	11 739 634.00 11 739 634.00	11 739 634.00 11 739 634.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-3 700 000.00	-11 739 634.00	-11 739 634.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	11 739 634.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	l

Libellé : REFONTE SYSTEME INFORMATIQUE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé : ROMAINVILLE NOUVELLE OPE

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	3 050 000.00	2 760 000.00	2 760 000.00
20 2031	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES	3 050 000.00 3 050 000.00	2 760 000.00 2 760 000.00	2 760 000.00 2 760 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-3 050 000.00	-2 760 000.00	-2 760 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	2 760 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Libellé: PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
	TOTAL DEPENSES	50 000.00	1 170 000.00	1 170 000.00
20 2031	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES	50 000.00 50 000.00	1 170 000.00 1 170 000.00	1 170 000.00 1 170 000.00
	TOTAL RECETTES		14 400.00	14 400.00
13 1312	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES SUBV. EQUIP. TRANSFER. REGIONS		14 400.00 14 400.00	14 400.00 14 400.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-50 000.00	-1 155 600.00	-1 155 600.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	1 155 600.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
	DEPENSES			
Dépenses rée	Equipements municipaux Equip. non municipaux Opérations financières	238 600 136.00 195 931 469.00 6 050 000.00 35 544 667.00 24 628 334.00		238 600 136.00 195 931 469.00 6 050 000.00 35 544 667.00 24 628 334.00
Total dépenses de l'exercice		263 228 470.00		263 228 470.00
RAR N-1 et re	eports			
Total cumulé	dépenses	263 228 470.00		263 228 470.00
	RECETTES			
Total recettes	s de l'exercice	263 228 470.00		263 228 470.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé	recettes	263 228 470.00		263 228 470.00

IV - ANNEXES	IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1	

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
	DEPENSES			
Total dépens	es de l'exercice	429 415 740.00		429 415 740.00
RAR N-1 et re	eports			
Total cumulé	dépenses	429 415 740.00		429 415 740.00
	RECETTES			
Total recettes	s de l'exercice	429 415 740.00		429 415 740.00
RAR N-1 et re	eports			
Total cumulé	recettes	429 415 740.00		429 415 740.00

IV - ANNEXES	IV]
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1]

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépens	es	263 228 470.00		263 228 470.00
Dépenses rée	illes	238 600 136.00		238 600 136.00
16 20 204 21 26 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 33 000.00		35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 33 000.00
Opérations d'o	équipement	199 391 024.00		199 391 024.00
25 28 29 30 31 36 37 39 40 41 42 44 45	CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13 CENTRE DE METHANISATION BLANC-MESNIL CENTRE DE TRI PARIS 17 AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE USINE DE ST OUEN USINE D'IVRY PARIS 13 AMELIORATION CONTINUE ISSEANE AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE AMELIORATION CONTINUE PARIS XV ROMAINVILLE NOUVELLE OPE PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00		146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00
Opérations po	our compte de tiers	1 074 000.00		1 074 000.00
Dépenses d'o	rdre	24 628 334.00		24 628 334.00
040 041	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES	1 695 000.00 22 933 334.00		1 695 000.00 22 933 334.00

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total recette	s	263 228 470.00		263 228 470.00
Recettes réel	les	108 317 136.00		108 317 136.00
024 10 13 16 23 27 Opérations pr	PRODUITS DES CESSIONS DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES our compte de tiers	3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00 87 070.00 1 074 000.00		3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00 87 070.00 1 074 000.00
Recettes d'or	dre	154 911 334.00		154 911 334.00
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00		71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00

IV - ANNEXES	IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1	

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépens	es	429 415 740.00		429 415 740.00
Dépenses rée	illes	297 437 740.00		297 437 740.00
011 012 014 65 66 67 68	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00		251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00
Dépenses d'o	rdre	131 978 000.00		131 978 000.00
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	71 333 000.00 60 645 000.00		71 333 000.00 60 645 000.00

Total recettes	s	429 415 740.00	429 415 740.00
Recettes réell	es	427 720 740.00	427 720 740.00
013 70 74 75 77 78	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00
Recettes d'ord	dre	1 695 000.00	1 695 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	1 695 000.00	1 695 000.00

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
	DEPENSES			
Total dépenses de l'exercice		429 415 740.00		429 415 740.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé	dépenses	429 415 740.00		429 415 740.00
	RECETTES			
Total recettes de l'exercice		429 415 740.00		429 415 740.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		429 415 740.00		429 415 740.00

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépens	es	429 415 740.00		429 415 740.00
Dépenses rée	illes	297 437 740.00		297 437 740.00
011 012 014 65 66 67 68	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00		251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00
Dépenses d'ordre		131 978 000.00		131 978 000.00
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	71 333 000.00 60 645 000.00		71 333 000.00 60 645 000.00

Total recettes		429 415 740.00	429 415 740.00
Recettes réelles		427 720 740.00	427 720 740.00
013 70 74 75 77 78	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00
Recettes d'ordre		1 695 000.00	1 695 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	1 695 000.00	1 695 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT (DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
DEPENSES		429 415 740.00	429 415 740.00
Dépenses de	e l'exercice	429 415 740.00	429 415 740.00
011 012 014 65 66 67 68 023	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00 71 333 000.00 60 645 000.00	9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00
Restes à réa	liser - reports		
RECETTES		429 415 740.00	429 415 740.00
Recettes de	l'exercice	429 415 740.00	429 415 740.00
013 70 74 75 77 78 042	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT liser - reports	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00 1 695 000.00	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00 1 695 000.00
	ilser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT (DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DEPENSES		429 415 740.00	429 415 740.00
Dépenses de	l'exercice	429 415 740.00	429 415 740.00
011 012 014 65 66 67 68 023 042	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00 71 333 000.00 60 645 000.00	9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00
Restes à réa	Restes à réaliser - reports		
RECETTES		429 415 740.00	429 415 740.00
Recettes de	l'exercice	429 415 740.00	429 415 740.00
013 70 74 75 77 78 042 Restes à réal	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00 1 695 000.00	
SOLDE			

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT (DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DEPENSES		429 415 740.00	429 415 740.00
Dépenses de	l'exercice	429 415 740.00	429 415 740.00
011 012 014 65 66 67 68 023 042	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ATTENUATION DE PRODUITS AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CHARGES FINANCIERES CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	251 959 940.00 9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00 71 333 000.00 60 645 000.00	9 340 800.00 1 800 000.00 16 223 000.00 17 600 000.00 514 000.00
Restes à réal	Restes à réaliser - reports		
RECETTES		429 415 740.00	429 415 740.00
Recettes de l	'exercice	429 415 740.00	429 415 740.00
013 70 74 75 77 78 042 Restes à réal	ATTENUATION DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT iser - reports	106 000.00 237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00 83 828 000.00 1 695 000.00	237 298 820.00 37 698 932.00 68 523 988.00 265 000.00
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
	DEPENSES			
Dépenses réelles Equipements municipaux Equip. non municipaux Opérations financières Dépenses d'ordre		238 600 136.00 195 931 469.00 6 050 000.00 35 544 667.00 24 628 334.00		238 600 136.00 195 931 469.00 6 050 000.00 35 544 667.00 24 628 334.00
Total dépens	Total dépenses de l'exercice			263 228 470.00
RAR N-1 et re	eports			
Total cumulé	dépenses	263 228 470.00		263 228 470.00
	RECETTES			
Total recettes de l'exercice		263 228 470.00		263 228 470.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		263 228 470.00		263 228 470.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépe	nses	263 228 470.00		263 228 470.00
Dépenses r	éelles	238 600 136.00		238 600 136.00
16 20 204 21 26 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 33 000.00		35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 33 000.00
Opérations	d'équipement	199 391 024.00		199 391 024.00
25 28 29 30 31 36 37 39 40 41 42 44 45 Opérations	CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13 CENTRE DE METHANISATION BLANC-MESNIL CENTRE DE TRI PARIS 17 AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE USINE DE ST OUEN USINE D'IVRY PARIS 13 AMELIORATION CONTINUE ISSEANE AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE AMELIORATION CONTINUE PARIS XV ROMAINVILLE NOUVELLE OPE PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00		146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00
Dépenses o	d'ordre	24 628 334.00		24 628 334.00
040 041	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES	1 695 000.00 22 933 334.00		1 695 000.00 22 933 334.00
Total recet	tes	263 228 470.00		263 228 470.00
Recettes ré	elles	108 317 136.00		108 317 136.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
024 10 13 16 23 27	PRODUITS DES CESSIONS DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00 87 070.00		3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00 87 070.00
Opérations po	our compte de tiers	1 074 000.00		1 074 000.00
Recettes d'ore	Recettes d'ordre 154 911 334.00 154 911 334.0			
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00		71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT (DETAIL SOUS-FONCTION)

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
	DEPENSES	263 228 470.00	263 228 470.00
Dépenses de	l'exercice	263 228 470.00	263 228 470.00
040 041 16 20 204 21 26 27	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 695 000.00 22 933 334.00 35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00	22 933 334.00 35 511 667.00 183 745.00
N°	Opérations d'équipement	199 391 024.00	199 391 024.00
25 28 29 30 31 36 37 39 40 41 42 44 45	CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13 CENTRE DE METHANISATION BLANC-MESNIL CENTRE DE TRI PARIS 17 AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE USINE DE ST OUEN USINE D'IVRY PARIS 13 AMELIORATION CONTINUE ISSEANE AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE AMELIORATION CONTINUE PARIS XV ROMAINVILLE NOUVELLE OPE PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 2 760 000.00 1 170 000.00	60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00
	Opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 074 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 074 000.00	1 074 000.00

Restes à réaliser - reports

RECETTES 263 228 470.00 263 228 470.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
Recettes de l	'exercice	263 228 470.00	263 228 470.00
021 024 040 041 10 13 16 23 27	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRODUITS DES CESSIONS OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00 3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00	60 645 000.00 22 933 334.00 3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00
	Opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 074 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 074 000.00	1 074 000.00
Restes à réal	iser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT (DETAIL RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES	263 228 470.00	263 228 470.00
Dépenses de	l'exercice	263 228 470.00	263 228 470.00
040 041 16 20 204 21 26 27	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 695 000.00 22 933 334.00 35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00	22 933 334.00 35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00
N°	Opérations d'équipement	199 391 024.00	199 391 024.00
25 28 29 30 31 36 37 39 40 41 42 44	CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13 CENTRE DE METHANISATION BLANC-MESNIL CENTRE DE TRI PARIS 17 AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE USINE DE ST OUEN USINE D'IVRY PARIS 13 AMELIORATION CONTINUE ISSEANE AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE AMELIORATION CONTINUE PARIS XV ROMAINVILLE NOUVELLE OPE PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00	60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00
	Opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 074 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 074 000.00	1 074 000.00

Restes à réaliser - reports

RECETTES 263 228 470.00 263 228 470.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
Recettes de l	exercice	263 228 470.00	263 228 470.00
021 024 040 041 10 13 16 23 27	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRODUITS DES CESSIONS OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00 3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00 87 070.00	60 645 000.00 22 933 334.00 3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00
	Opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 074 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 074 000.00	1 074 000.00
Restes à réal	iser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT (DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES	263 228 470.00	263 228 470.00
Dépenses de	l'exercice	263 228 470.00	263 228 470.00
040 041 16 20 204 21 26 27	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 695 000.00 22 933 334.00 35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00	22 933 334.00 35 511 667.00 183 745.00 1 650 000.00 756 700.00
N°	Opérations d'équipement	199 391 024.00	199 391 024.00
25 28 29 30 31 36 37 39 40 41 42 44 45	CENTRE MULTI-FILIERES DE ROMAINVILLE CENTRE DE TRAITEMENT IVRY 2 PARIS 13 CENTRE DE METHANISATION BLANC-MESNIL CENTRE DE TRI PARIS 17 AMENAGEMENTS CENTRE DE TRI DE NANTERRE USINE DE ST OUEN USINE D'IVRY PARIS 13 AMELIORATION CONTINUE ISSEANE AMELIORATION CONTINUE CTRE DE SEVRAN SAINT OUEN - INTEGRATION URBAINE AMELIORATION CONTINUE PARIS XV ROMAINVILLE NOUVELLE OPE PROJET CO-METHANISATION SIAAP SYCTOM	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00 65 028 024.00 2 760 000.00 1 170 000.00	60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 1 390 000.00
	Opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 074 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 074 000.00	1 074 000.00

Restes à réaliser - reports

RECETTES 263 228 470.00 263 228 470.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Fonction 8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
Recettes de l	'exercice	263 228 470.00	263 228 470.00
021 024 040 041 10 13 16 23 27	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRODUITS DES CESSIONS OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00 3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00	60 645 000.00 22 933 334.00 3 000 000.00 714 400.00 103 441 666.00
	Opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 074 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 074 000.00	1 074 000.00
Restes à réal	iser - reports		
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision	Montant maximum		Montant des remb		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	de réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 31/12/2018	Montant des tirages 2018	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/2018
5191 Avances du trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
16434-Eonia	26/12/2006	11 906 666,63	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		11 906 666,63	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature	Date du Type de Taux initial Périodicité des Profil d' Possibilité de													
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	remboursement s (6)	amortissement (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					630 485 613,02									
1641 Emprunts en euros (total)					630 485 613,02									
2003 CA 02	CREDIT AGRICOLE	30/09/2003	30/09/2003	30/09/2004	10 000 000,00	С	2.96-Cap Binaire sur Euribor 12 Mois (4 / 1.94)	2,96	3,00	EUR	А	С	0	A-1
2003 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2003	22/07/2003	22/07/2004	20 000 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.05 sur Euribor 12 M) + 0.05	2,15	2,18	EUR	А	С	0	A-1
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,95	4,95	EUR	А	С	0	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,97	4,97	EUR	А	С	0	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	4,22	EUR	А	С	0	A-1
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	С	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,57	3,62	EUR	А	С	0	B-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,88	1,91	EUR	А	С	0	A-1
2005 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	٧	(Euribor 12 M- Floor -0.0475 sur Euribor 12 M) + 0.0475	2,33	2,36	EUR	А	С	0	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,88	1,91	EUR	А	С	0	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,69	3,69	EUR	А	С	0	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03	4,09	EUR	А	С	0	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de			Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité des	Profil d'	Possibilité de	
contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	remboursement s (6)		remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,64	3,64	EUR	А	С	0	A-1
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	С	Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*36 6) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/36 0)*366)	2,46	2,46	EUR	А	С	0	D-2
2006 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,98	0,99	EUR	А	С	0	A-1
2006 DEXIA 07	DEXIA CL	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,96	4,02	EUR	А	С	0	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	С	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)- CMS EUR 01 an(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	3,98	4,04	EUR	A	O	0	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,33	4,39	EUR	А	С	0	A-1
2007 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,00	1,01	EUR	А	С	0	A-1
2007 DEXIA 02 BIS	DEXIA CL	30/11/2007	30/11/2007	01/12/2008	36 861 111,11	С	Taux fixe à 3.66 %	3,66	3,71	EUR	А	С	0	F-6
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,13	4,19	EUR	А	С	0	A-1
2007 DEXIA 05	DEXIA CL	14/12/2007	14/12/2007	01/12/2008	8 000 000,00	С	Taux fixe à 3.23 %	3,23	3,28	EUR	А	С	0	E-5

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature			Date	Date du		Type de		Taux	initial		Dásis disitá des	D61 -II	Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursement s (6)	Profil d' amortissement (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	٧	Eonia(Postfixé)- Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	3,92	4,05	EUR	А	С	0	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Europeenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,76	4,76	EUR	А	С	0	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,99	5,06	EUR	А	С	0	A-1
2008 DEXIA 02	DEXIA CL	01/08/2008	01/08/2008	01/01/2009	30 912 250,96	С	Taux fixe à 5.15 %	5,15	5,23	EUR	А	С	0	B-1
2008 DEXIA 03	DEXIA CL	01/08/2008	01/01/2009	01/01/2009	30 912 250,95	С	Taux fixe à 4.47 %	4,47	4,54	EUR	А	С	0	E-4
2009 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,74	4,74	EUR	А	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
16434-Eonia	SOCIETE GENERALE	26/12/2006	26/12/2006	01/03/2008	0,00	V	Eonia(Postfixé) + 0.01	3,70	3,82	EUR	А	Х	0	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursement s (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
Total général					630 485 613,02									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

			AZ.Z - IVLI AI	CITION I AIC	MAIONED		L (hors 16449 nts et dettes au 31/12					
Nature			Catégorie			p.u	Taux d'intérê			Annuité de l'evenie		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercic Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				386 924 841,40					22 326 917,28	16 584 269,67		7 777 315,57
1641 Emprunts en euros (total)				386 924 841,40					22 326 917,28	16 584 269,67		7 777 315,57
2003 CA 02	N		A-1	0,00	0	V	(TAG 03 M(Postfixé)- Floor -0.1 sur TAG 03 M(Postfixé)) + 0.1	0,00	666 666,63	0,00		
2003 CE 01	N		A-1	5 625 000,00	4,56	٧	TAM(Postfixé)-Floor - 0.09 sur TAM(Postfixé) + 0.09	0,00	1 125 000,00	0,00		0,00
2003 CFF 04	N		A-1	13 157 894,73	24,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,94	526 315,79	677 368,42		77 796,05
2003 CFF 05	N		A-1	13 157 894,73	24,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,96	526 315,79	680 105,26		27 247,81
2004 CA 04	N		A-1	10 666 666,62	15,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,21	666 666,67	478 266,66		8 752,59
2004DEXIA03	N		B-1	11 220 000,00	16	С	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,61	660 000,00	430 006,50		405 004,60
2005 CA 06	N		A-1	11 333 333,30	16,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,13	666 666,67	496 400,00		3 853,33
2005 CE 01	N		A-1	14 166 666,71	16,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,48	833 333,33	673 729,17		580 514,58
2005 CE 07	N		A-1	11 333 333,29	16,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,12	666 666,67	495 791,67		3 848,61
2005 CFF 03	N		A-1	22 666 666,71	16,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,68	1 333 333,33	885 600,00		350 823,33
2005 DEXIA 05	N		A-1	14 166 666,71	16,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,07	833 333,33	612 895,83		144 315,05
2005SG04	N		A-1	22 666 666,71	16,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,63	1 333 333,33	873 600,00		350 370,78
2006 CA 04	N		D-2	18 000 000,00	17,63	С	Si Euribor 12 M(Postfixé)=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*365	2,49	1 000 000,00	458 568,12		175 597,45
2006 CE 01	N		A-1	11 999 999,96	17,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,94	666 666,67	500 218,98		395 991,67
2006 DEXIA 07	N		A-1	11 999 999,96	17,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,00	666 666,67	508 566,67	·	39 600,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

							ints et dettes au 31/12					
Nature			Catégorie				Taux d'intérê	t		Annuité de l'exercice	9	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2006 IXIS 05	N		D-3	11 999 999,96	17,75	С	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)-CMS EUR 01 an(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	4,02	666 666,67	511 135,18		119 400,00
2006 SG 06	N		A-1	11 999 999,96	17,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,33	666 666,67	549 662,96		126 973,33
2007 CE 01	N		A-1	24 000 000,00	23	F	Taux fixe à 4.16 %	4,21	1 000 000,00	1 054 444,44		1 009 493,34
2007 DEXIA 02 BIS	N		F-6	23 345 370,41	18,92	С	Taux fixe 3.66% à barrière 83 sur USD-JPY (3.66%/0.18/83)	3,70	1 228 703,70	911 902,93		71 203,38
2007 DEXIA 03 BIS	N		A-1	13 333 333,30	19,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,18	666 666,67	586 230,55		466 537,03
2007 DEXIA 05	N		E-5	5 066 666,63	18,92	С	Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)	3,75	266 666,67	198 971,54		16 841,09
2007 SG 07	N		A-1	12 500 000,00	24	V	Euribor 12 M(Postfixé) + 1.75	1,79	500 000,00	217 904,90		121 285,39
2008 BEI 04	N		A-1	12 307 692,30	14,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,75	769 230,77	622 461,54		385 682,05
2008 CA 05	N		A-1	27 666 666,70	19,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,05	1 383 333,33	1 469 728,27		410 335,09
2008 DEXIA 02	N		B-1	19 872 161,36	17	С	Taux fixe 5.15% à barrière 5.75% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,21	1 104 008,96	1 095 276,56		1 034 787,61
2008 DEXIA 03	N		E-4	19 872 161,35	17	С	4.47-(5*Cap 7 sur Libor USD 12 Mois(Postfixé))	4,52	1 104 008,96	950 657,52		898 155,45
2009 BEI 01	N		A-1	12 800 000,00	15,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,73	800 000,00	644 776,00		552 905,96
1643 Emprunts en devises (total)		-							<u> </u>	·	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				0,00					0,00	0,00		0,00
16434-Eonia	N		A-1	0,00	18,17	V	Eonia(Postfixé) + 0.01	0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												

IV – ANNI	EXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE :		A2.2

						Empru	nts et dettes au 31/12	/2018				
Nature	•		Catégorie		Durée		Taux d'intérê	t	,	Annuité de l'exercic	е	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		386 924 841,40					22 326 917,28	16 584 269,67	0,00	7 777 315,57

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

				71210 1121	741111011 01		AR STRUCTUR	ox (.	101107117		1			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts percus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	11 220 000,00	1	30		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	2 210 702,27	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,62	430 006,50		2,90
2008 DEXIA 02	DEXIA CL	30 912 250,96	19 872 161,36	1	27,42	01/08/2008 - 01/01/2009	Taux fixe à 5.15 %	Taux fixe à 5.15 %	6 668 772,45	Taux fixe 5.15% à barrière 5.75% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,22	1 095 276,56		5,14
TOTAL (B)		50 712 250,96	31 092 161,36									1 525 283,06		8,04
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	18 000 000,00	2	30		Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*366)	Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*36 6)		Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*3 65)	2,50	458 568,12		4,65
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	11 999 999,96	3	30		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)-CMS EUR 01 an(Postfixé) >= - 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)- CMS EUR 01 an(Postfixé) >= - 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)- CMS EUR 01 an(Postfixé) >= - 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	4,04	511 135,18		3,10
TOTAL (D)		50 000 000,00	29 999 999,96									969 703,30		7,75
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
2007 DEXIA 05	DEXIA CL	8 000 000,00	5 066 666,63	5	35	14/12/2007 - 01/12/2010	Taux fixe à 3.23 %	Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)		Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)	3,76	198 971,54		1,31

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)		Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	au cours de	% par type de
2008 DEXIA 03	DEXIA CL	30 912 250,95	19 872 161,35	4	27,42	01/08/2008 - 01/01/2010	Taux fixe à 4.47 %	Taux fixe à 4.47 %		4.47-(5*Cap 7 sur Libor USD 12 Mois(Postfixé))	4,53	950 657,52		5,14
TOTAL (E)		38 912 250,95	24 938 827,98									1 149 629,06		6,45
Autres types de structures (F)														
2007 DEXIA 02 BIS	DEXIA CL	36 861 111,11	23 345 370,41	6	30	30/11/2007 - 01/12/2010	Taux fixe à 3.66 %	Taux fixe 3.66% à barrière 83 sur USD-JPY (3.66%/0.18/83)		Taux fixe 3.66% à barrière 83 sur USD-JPY (3.66%/0.18/83)	3,71	911 902,93		6,03
TOTAL (F)		36 861 111,11	23 345 370,41									911 902,93		6,03
TOTAL GENERAL			109 376 359,71									4 556 518,35		28,27

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

^{1:} Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE	A2.4
LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou	Nombre de produits	20					
inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	71,73%					
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	277 548 482 €					
	Nombre de produits	2					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	8,04%					
	Montant en euros	31 092 161 €					
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits		1	1			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours		4,65%	3,10%			
	Montant en euros		18 000 000 €	12 000 000 €			
	Nombre de produits				1	1	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours				5,14%	1,31%	
	Montant en euros				19 872 161 €	5 066 667 €	
	Nombre de produits						1
(F) Autres types de structures	% de l'encours						6,03%
	Montant en euros						23 345 370 €

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

AZ.3 - DETAIL DES STERATIONS DE COUVERTORE (1)													
	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt dû au	Capital restant	Date de fin du contrat		Type de	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
		dû au 31/12/2018			couverture (3)							Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable													
simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture	Taux payé Référence de		Taux r	eçu (7)	Charges et produit l'origine o	•	Catégorie d'emprunt (8)							
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture					
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe (total) (2)														
Total						0,00	0,00							

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

1	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)		Emprunts (2) profil d'amortisseme	Data da antigara	Organisme	Capital restant dû	Capital	Durée	Périodicité des		Caractéristiques du tau	x	Coû	t de sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	Date de refinancement	prêteur ou chef de file		réaménag é	résiduelle	rembourse- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

						,						C AMMEL 14 (•,												
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du	Date de	Organisme		Durée résiduelle en années					Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au	ICNE de	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)						
u emprunt	contrat initial	renégociation	prêteur	Contrat	Contrat	(Contrat initia	I	Co	ntrat renégo	cié	Contrat initial	Contrat	Contrat				Contrat Contrat				31/12/2018	l'exercice	Intérêts	Capital
				initial	renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contractinitial	renégocié (5) initia		renégocié										
TOTAL																									

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S : semestrielle ; X : autre.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE	DO	NT
	A L ORIGINE (2)	L'EXERCICE	L'EXERCICE	INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	<u>, </u>	/ 			,
	LIBELLES		MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[]					

III - ANNEXES - ÉTAT DES MÉTHODES UTILISÉES

DUREES D'AMORTISSEMENT - DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2011

Dispositions générales:

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement
Nature de i illillobilisation	mavimala

Immobilisations corporelles Immobilisations d'un montant unitaire inférieur à 1.000 € TTC (avec sortie automatique de l'inventaire à l'issue de l'amortissement complet de 1 an l'immobilisation) Matériel de bureau et matériel informatique 5 ans Mobilier 10 ans Autre petit matériel d'une valeur unitaire inf. à 3.000 € 2 ans Autre petit matériel d'une valeur unitaire sup ou égale à 3.000 € 5 ans Maquettes des installations du Syctom Véhicule 5 ans 5 ans Bornes de pesées 10 ans Portiques détection radio-activités 10 ans Bâtiment de locaux administratifs (construction) 30 ans Bâtiment industriels (construction) - unité d'incinération 40 ans Bâtiment industriels (construction) - centre de tri 30 ans Process industriel (équipements) - unité d'incinération 20 ans 15 ans 15 ans Process industriel (équipements) - centre de tri Travaux d'amélioration continue - unité d'incinération (process) Travaux d'amélioration continue - d'unité d'incinération (bâtiments) 30 ans 10 ans 15 ans Travaux d'amélioration continue - centre de tri (process) Travaux d'amélioration continue - centre de tri (bâtiments) Voirie et réseaux 25 ans

mobilisations incorporelles						
Logiciel informatique	5 ans					
Frais d'étude non suivis de réalisation (durée réglementaire maximale)	5 ans					
Subvention d'équipement versée à des personnes de droit public pour la contruction de déchetteries	5 ans					
Autre subvention d'équipement versée à des personnes de droit public (durée réglementaire maximale)	15 ans					
Subvention d'équipement versée à des personnes de droit privé (durée réglementaire maximale)	5 ans					

Dispositions particulières pour certaines immobilisations:

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement
Centre de St Denis	
Bâtiment du centre livré en 1988	25 ans
Process industriel du centre livré en 1988	23 ans

Centre d'Ivry	
Bâtiment Ivry 1 - Centre de tri	13 ans
Bâtiment Ivry 1 - UIOM	26 ans
Process industriel lvry 1 - Centre de tri	13 ans
Process industriel Ivry 1 - UIOM	27 ans
Traitement des fumées lvry1-Paris 13	10 ans
Travaux de génie civil - Opération de prolongation de la durée de vie d'Ivry 1	10 ans
Process industriel - Opération de prolongation de la durée de vie d'Ivry 1	10 ans

Centre de Nanterre					
Bâtiment (livré en 2004)	39 ans				
Process industriel (livré en 2004)	20 ans				

Centre de St Ouen				
Bâtiment - St Ouen 2	39 ans			
Process industriel - St Ouen 2	30 ans			
Traitement des fumées - Bâtiment - St Ouen 2	23 ans			
Traitement des fumées - Process industriel St Ouen 2	20 ans			

Centre de Romainville I					
Bâtiment- Centre de transfert Romainville 1	37 ans				
Process industriel - Centre de transfert Romainville 1	38 ans				

Centre d'Isséane				
Bâtiment - Isséane - Centre multi-filières	40			
Process industriel - Isséane - Centre multi-filières	20			

Locaux administratifs	
Travaux de réfection des locaux administratifs (2011-2012) - 35 bd de	8

Amortissement des charges à étaler:

Nature des charges	Durée d'amortissement maximale
Frais d'acquisitions des immobilisations	5 ans
Pénalités et frais de réaménagement d'emprunts	durée résiduelle de l'emprunt réaménagé
Autres charges à étaler	5 ans

IV - ANNEXES - ÉTAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES

A4 - ÉTAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées (inscrites dans la délibération d'approbation du BP 2018)	Montant des reprises (inscrites dans la délibération d'approbation du BP 2018)	SOLDE
		PROVISIONS BUI	OGETAIRES	1		
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges Provisions pour pertes de change Provisions our garanties d'emprunts Autres provisions pour risques				-		
Provisions pour risques et charges (2)						
- des immobilisations des stocks des comptes de tiers des comptes financiers TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	-	PROVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES 83 828 000.00		83 828 000.00	_
1 Tovisions pour risques et charges (2)	_		83 828 000,00	_	83 828 000,00	_
Provisions pour pertes de change Provisions our garanties d'emprunts Autres provisions pour risques (Surcoûts et risques pour le projet de reconstruction d'Ivry/Paris XIII) Autres provisions pour risques (Surcoûts et risques d'exploitation liés aux travaux de traitement des fumées dans le cadre de l'intégation urbaine de l'UIOM de Saint-Ouen au sein de la ZAC des Docks)	-	Exercices 2008, 2009, 2011, 2012, 2013 et 2014 Exercice 2014	82 834 000,00	-	82 834 000,00	-
Autres provisions pour risques (Révisions de prix des marchés d'exploitation)	-	Exercice 2009		-		-
Provision pour contentieux OURY		Exercice 2017	994 000,00	-	994 000,00	-
Provisions pour risques et charges (2)	=		=	=	=	=
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers (Recovco Affimet). - des comptes financiers	-	-	-	-		-
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	-		83 828 000,00	-	83 828 000,00	-

(1): Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constitutée ;

(2): Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...);

A5 - ÉTALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Date de constitution de la provision	Durée	Montant total des provisions constituées au 01/01/N	Provisions consituées au tire de l'exercice	Montant restant à provisionner
				10			
				6an			
			` '				
						·	

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		24 015 000.00	24 671 667.00	24 671 667.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	22 350 000.00	22 976 667.00	22 976 667.00
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Avances consolidées du Trésor Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	22 350 000.00	22 350 000.00 626 667.00	22 350 000.00 626 667.00
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
10	Reprise de dotations, fonds divers er réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers er réserves			
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	1 665 000.00	1 695 000.00	1 695 000.00
020	Dépenses imprévues			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 686 667.00			48 686 667.00

IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2	İ

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	84 650 400.00	135 065 070.00	135 065 070.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	4 150 000.00	3 087 070.00	3 087 070.00
10222 10223 10226 10228 138 26 27	FCTVA TLE Taxe d'aménagement Autres fonds Autres subvent° invest. non transf. Participations et créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	4 150 000.00	3 000 000.00 87 070.00	3 000 000.00 87 070.00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		87 070.00	87 070.00
	Ressources propres internes de l'année (b)	80 500 400.00	131 978 000.00	131 978 000.00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28 28031 2804132 28041482 28041582 280422 2804412 28051 28121	Amortissement des immobilisations AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES AMORT. SUBV. EQUIPEMENT AU DEPARTEMENT AMORT SUBV EQUIPT - AUTRES COMMUNES - BAT ET INST AMORT.SUBV.EQUIPT GPT COMMUNES BAT ET INST AMORT.SUBV.EQUIP.VERSEE PERS.PRIVEE AMORT SUBV EQUIPT EN NATURE PERS. PUBL. BAT ET INST AMORT. CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS PLANTATIONS	59 520 000.00 1 285 000.00 495 000.00 250 000.00 55 000.00 60 000.00 195 000.00 205 000.00	60 645 000.00 1 275 000.00 495 000.00 595 000.00 46 000.00 90 000.00 195 000.00 245 000.00	60 645 000.00 1 275 000.00 495 000.00 595 000.00 46 000.00 90 000.00 195 000.00 245 000.00
28121 28128 281318 28135 28138 28141 28145 28148 28151 281568	AMORT.AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS AMORT. INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS AMORT.BATIMENTS PUBLICS AMORT.INSTALLATIONS GENERALES AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS AMORT. RESEAUX DE VOIRIE AMORT. MATERIELS INCENDIE AUTRES	610 000.00 70 000.00 15 535 000.00 1 115 000.00 450 000.00	1 000.00 630 000.00 70 000.00 15 700 000.00 1 050 000.00 460 000.00 50 000.00 1 000.00 3 000.00	1 000.00 630 000.00 70 000.00 15 700 000.00 1 050 000.00 460 000.00 50 000.00 1 000.00 3 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2017	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2018
28158 281738 281758 28181 28182 28183 28184 28188	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRI AMORTISSEMENT DES CONSTRUCTIONS MISES A DISPOSITIO AMORT. AUTRES INST. MATÉRIEL. OUTILLAGE MIS À DISPO AMORT. INSTALL. GENERALES ET AGENCEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE MOBILIER AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMO CORPORELLES	23 240 000.00 1 160 000.00 14 240 000.00 220 000.00 5 000.00 195 000.00 25 000.00 110 000.00	23 500 000.00 1 170 000.00 14 500 000.00 256 000.00 8 000.00 175 000.00 20 000.00 110 000.00	23 500 000.00 1 170 000.00 14 500 000.00 256 000.00 8 000.00 175 000.00 20 000.00 110 000.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481 4817	Charges à répartir sur plusieurs exercices PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 400.00		
021	Virement de la section de fonctionnement	20 960 000.00	71 333 000.00	71 333 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	219 715 470.00				219 715 470.00

IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2		

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	48 686 667.00	
Ressources propres disponibles	IV	219 715 470.00	
Solde (IV - II)	V	171 028 803.00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
				, ,	- €	- €	- €
						- €	- €
						- €	- €
						- €	- €
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
-	TOTAL			- €	- €	- €	- €

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Intitulé de l'opération : Centre de méthanisation de Blanc-Mesnil / Aulnay-sous-Bois (Opération n°29) $\underline{Dates\ des\ d\'elib\'erations}: Comit\'e\ du\ 20\ d\'ecembre\ 2006\ -\ D\'elib\'eration\ n°C1709\ (07-b1)$ Comité du 20 décembre 2010 - Délibération n°C2363 (06-b2) DEPENSES 45..1 RECETTES 45..1 DEPENSES REELLES Restes à réaliser Exercice N RECETTES REELLES Pour mémoire, réalisation Restes à réaliser cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire l'opération avant l'étape (2) (3) (3) Financement par le tiers 1 535 145,43 1 535 145,42 Travaux (part SIAPP) 0,00 (SIAAP) Financement par la collectivité Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)

(1): Ouvrir un cadre par opération

(2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3): Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Intitulé de l'opération : SAINT-	OUEN - Traitement des	fumées et intégratio	n urbaine (Opération 1	<u>1°41)</u>					
		Dates de la délibér	ation : Comité du 19 ju	uin 2015 - Délibération n°	C2900-08d				
DEPENSES 451 RECETTES 451									
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N		
	(2)	(3)		Financement par le tiers (Ville	(2)	(3)			
Travaux (part Ville de Paris)	0,00		0,00	de Paris)			0,00		
				Financement par la collectivité					
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					

(1): Ouvrir un cadre par opération

(2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3): Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Intitulé de l'opération : Projet S	IAPP SYCTOM (Opérat	tion n°45)									
	Dates de la délibération : Comité du 24 mars 2016 - Délibération n° C3032										
	DEPENSES 451 RECETTES 451										
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1	Exercice N				
Travaux (part SIAAP)	183 363,00	(3)	1 074 000,00	Financement par le tiers (SIAAP)	29 175,00	(3)	1 074 000,00				
				Financement par la collectivité							
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)							

(1): Ouvrir un cadre par opération

(2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) : Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

en euros

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNÉS

B 1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR L'EPCI

Année d'enceisseme	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emparant gerenti	Organisme	Durée en		TA	UX		Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont	
nt	Designation du beneficiaire	Objet de l'emprunt garand	prêteur	années	FRV	Indexation	Marge	Taux appliqué%	l'origine	31/12/N	cours de l'exercice	Intérêts	Capital
	Totaux généraux												
	Totaux pour les emprunts conti	ractés par des collectivité ou des	étab.publics										
	Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements												
										4			
	Totaux pour les empr. Contract	tés pour des opé. De log. Aidées	par l'État										
	Totaux pour les autres emprunt	is											

B 1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du failo de l'article L. 2252-2 du CGC i			а
	4		а
			ш
			 1

Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)

Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)

Annuité nette de la dette de l'exercice (2)

Provisions pour garanties d'emprunts

TOTAL des annuités d'emprunts garantis de l'exercice

Recettes réelles de fonctionnement

- (1): Hors opérations v isées par l'article L. 2252-2 du CGCT
- (2) : Cf défintion de l'article d. 1511-30 du CGCT
- (3): Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas reporésenter par le les fonctionneme de nê

B 1.3 - 8016 FAT DESCONT A DE REDIT-BAIL TO THE LET IMMOBILIER

Exercice	Noture du bien event feit l'objet du controt l Montent de le redevence			atio	dit		Montant des redevances restant à courir					
d'origine du contrat	(1)	l'exercice		bail		N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
- (2): Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + Cumul restant

B 1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Natures des prestations prévues par le contrat de PPP	Montan de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Sommes des parts invest. (1)	Sommes nette des parts invest. (1)

IV - ANNEXES -ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

B 1.5 - ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	Total			•			
	8017 SUBVENTIONS A VERSER EN ANNUIT	ES					
	8018 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						
	* Au profit d'organismes publics						
	* Au profit d'organismes privés						
	-TAT	NE	471				

Année d'origine	Na de l'engager	B 1.6 - ÉTAT DES GASSAMENT Organisme attributaire	Durée en année	Périodicité	Créance en capital	Créance en capital au	Annuité reçue au cours
	Total				à l'origine	01/01/N	de l'exercice
	8026 Crédit bail						
	8027 SUBVENTIONS À RECEVOIR E	N ANNUITÉS					
	8028 AUTRES ENGAGEMENTS REC	CUS					
	* A l'exception de ceux reçus des entre	eprises					
	,						
	*Engagements recus des entreprises						
	gagamana rajaa aar amagmaa		1	Ī			
					<u> </u>		
		TOTAL					

IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

<u>B 1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)</u>

Article	Numéro	Objet	Nom de l'Organisme	Nature juridique de l'Organisme	Montant de la subvention
204148 / 20	04158/20422	Déchèteries - Recycleries (prévention des déchets)	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	Collectivités Territoriales ou EPA	1 650 000,00
				TOTAL 2018	1 650 000,00

	FONCT	ONNEMENT		
Aides aux communes, EPCI et associations :				
657358	Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème E et des recettes du verre	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	5 857 000,00
657358	Reversement des aides émanant d'Eco-Mobilier pour les objets encombrants (délibération du Comité du 04/12/2013)	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	1 902 000,00
657358	Subvention pour éloignement d'un centre de traitement	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	1 333 000,00
657348	Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Collectivités accueillant sur son territoire un centre de traitement du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	4 098 000,00
657358	Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Collectivités Territoriales ou EPA	1 738 000,00
6574	Participation à des études d'impact sur l'air des franciliens	AIRPARIF	Association Loi 1901	20 000,00
6574	Relations instiutionnelles	Fondation Concorde	Fondation française	30 000,00
6574	Coopération internationale (amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les pays en voie de développement)	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Associations de droit français, fondations françaises, établissements publics étrangers ou français, groupements d'intérêt publics	1 000 000,00
			TOTAL 2018	15 978 000,00

IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Informations sur le recyclage - Cotisation - Imputation 6281	8 787,00
AMORCE	Informations sur les réseaux de chaleur	9 313,00
	et la valorisation des déchets- Cotisation - Imputation 6281	
AIRPARIF	Pollution atmosphérique	50 080,00
	Cotisation - Imputation 6281	
ODDW.	Adhésion - Observatoire des Déchets Ile de Fance- Informations	0.040.00
ORDIF	sur les technologies - Cotisation - imputation 6281	2 318,00
	Regroupement de collectivités exploitant ou ayant l'intention	
METHEOR	d'exploiter une installation de méthanisation - Cotisation -	2 000,00
	Imputation 6281	
RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Diffusion d'informations sur les déchêts ménagers à destination	5 610.00
	des collectivités - Cotisation - Imputation 6281	
	Informations sur les nouveautés, les tendances économiques et	
ASTEE	tarifaires, les évolutions réglementaires dans les domaines	852,00
	technique, énergétique et environnemental - Cotisation - Imputation 6281	
	Informations des professionnels concernés par la maîtrise de	
ATEE	l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le	2 238,00
	biogaz - Cotisation - Imputation 6281	2 250,00
A 7 (70)	Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de	4.570.00
AUTF	Transport de Fret - Cotisation - Imputation 6281	1 572,00
	Information des professionnels des procédés thermiques	
CLUB PYROGAZEIFICATION	innnovants - Cotisation - Imputation 6281	336,00
	Informations many addring Pinancet agricum annual de la	
CITEO	Informations pour réduire l'impact environnemental de la production et consommation d'emballages et de papiers -	465.00
ento	Cotisation - Imputation 6281	403,00
	Observatoire du bruit en Ile-deFrance - Cotisation - Imputation	
BRUIT PARIF	6281	10 000,00
SIPPEREC	Regroupement de collectivités franciliennes ayant pour	800,00
JII I LICLO	compétence l'électricité - Cotisation - Imputation 6281	800,00

IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS (Suite)

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
ASSOCIATION OREE	Association multi-acteurs pour développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales - Cotisation - Imputation 6281	8 000,00
COMPOST PLUS	Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets - Cotisation - Imputation 6281	6 998,00
ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Actions visant à favoriser le renouvellement du transport fluvial de fret - Cotisation - Imputation 6281	2 652,00
FORUM METROPOLITAIN DU GRAND PARIS	Lieu de travail commun entre les différents niveaux de collectivités de la zone urbaine capitale - Cotisation - Imputation 6281	10 000,00
FEDERATION DES EPL	Accompagnement des collectivités dans la réflexion et la conduite de leurs projets de création d'EPL - Imputation 6281	6 000,00
APUR	Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole - Cotisation - Imputation 6281	50 000,00
	TOTAL 2018	178 021,00

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/12/2017	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/12/2018

	DUTERSONI	110 01,12,		
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général des Services techniques	A	1	1	
Directeur Général. Adjoint	A	2	1	
Collaborateur de cabinet			=	
Collaborateur de cabinet	A	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
Administrateur	A	0	0	
Directeur	A	1	1	
Attaché territorial	A	18	15	
Rédacteur territorial	В	20	19	
Adjoint administratif	C	27	24	
TECHNIQUE @				
Ingénieur TP (chef d'arrondissement)	A	1	1	1
Ingénieur	A	52	49	1
Technicien				1
	В	9	6	
Agent de Maîtrise	C	2	1	
Adjoint technique	С	2	2	
SOCIALE®				
MEDICO-SOCIALE@				
MEDICO-TECHNIQUE®				
SPORTIVE ©				
CULTURELLE Ø				
ANIMATION ®				
POLICE MUNICIPALE ®				
EMPLOIS NON CITES®				
Contrat d'accompagnement à l'emploi		1	0	
Contrat d'apprentissage		3	3	
TOTAL GENERAL		141	125	
(1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)				1

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ; (2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/12/2017	C1.1

AGENTS CONTRACTUELS (emplois pourvus)	CATEG ORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Collaborateur de cabinet	Α	Cabinet		110
Ingénieur principal	Α	DG	966	3 - 3
Attaché principal	Α	DG	966	3 - 3
Attaché principal	Α	DGAFAG	966	3 - 3
Attaché	Α	DGAFAG	551	3 - 3
Attaché	Α	DGAEPD	512	3 - 3
Ingénieur en chef hors classe	Α	DGAEPD	966	3 - 3
Ingénieur en chef hors classe	Α	DGST	1015	3 - 3
Ingénieur en chef	Α	DGAEPD	966	3 - 3
Ingénieur en chef	Α	DGST	966	3 - 3
Ingénieur principal	Α	DGST	864	3 - 3
Ingénieur principal	Α	DGST	864	3 - 3
Ingénieur principal	Α	DGST	811	3 - 3
Ingénieur principal	Α	DGST	811	3 - 3
Ingénieur principal	Α	DGST	701	3 - 3
Ingénieur principal	Α	DGST	701	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	750	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	724	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	621	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	588	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	588	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	540	3 - 3
Ingénieur	Α	DGST	379	3 - 3
Ingénieur	Α	DGAEPD	430	3 - 3
Ingénieur	Α	DGAEPD	430	3 - 3
Ingénieur	А	DGAEPD	458	3 - 3
Ingénieur	Α	DGAEPD	379	3 - 3
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	В	DGAEPD	528	3 - 2
Rédacteur principal de 2ème classe	В	DGAFAG	437	3 - 2
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR ADM: Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN: Financier

TECH: Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : ENV :

Urbanisme (dont aménagement urbain) Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM: S: MS: MT: SP: Communication Social (dont aide sociale) Médico-social
Médico-technique
Sportif
Culturel (dont enseignement)

SP: Sportif
CULT: Culturel (dont enseignement)
ANIM: Animation
RS: Restauration scolaire
ENT: Entretien
CAB: COMBRATION: Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-3 : article 3, alinéa 2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services le justifient

38 : article $38\ travailleurs\ handicapés\ catégorie\ C$

47 : article 47

110 : article 110 collaborateur de cabinet

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables	s de ces organismes sont mis	à la disposition du public a	u 35 boulevard Sébastopol	à Paris. Toute personne a le
La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public				
Détention d'une part du capital :				
- délibération du 21 novembre 2016	Sipenr	Sipenr	Société d'Economie Mixte Locale	50.000€
- délibération du 21 novembre 2016	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50.000€
- délibération du 9 décembre 2016	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2.400.840€
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres	_			

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C 3.4 - ÉTAT DE VENTILATION DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

Services assujettis à la TVA et non érigés en budgets annexes, autres que les services publics industriels et commerciaux, et n'effectuant que des opérations de fonctionnement (à l'exclusion de toute dépense ou recette d'investissement) :

Liste des services assujettis à la 1 vA et non eriges en budget annexe :
1 - Vente de produits issus du tri
2 - Vente de produits énergétiques
3 - Locations de locaux nus non aménagés à usage de bureaux à Isséane
Liste des autres services assujettis et dont le budget est joint en annexe :
NEANT

TARIFS DES CONTRIBUTIONS

REDEVANCES COMMUNES ADHERENTES		Tarifs BP 2017	Tarifs BP 2018	EVOLUTION BP 2018 / BP 2017
part population	par habitant	5,60€	5,60 €	0,00%
ordures ménagères et balayures	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%
objets encombrants	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%
collectes sélectives - ratio annuel de performance supérieur à 35 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015	par tonne	5,00 €	5,00 €	0,00%
collectes sélectives - ratio annuel de performance compris entre 25 et 35 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015	par tonne	15,00 €	15,00 €	0,00%
collectes sélectives - ratio annuel de performance inférieur à 25 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015	par tonne	30,00 €	30,00 €	0,00%
collectes sélectives - tonnages au-delà du tonnage définitif 2015 si et seulement si le taux de refus est inférieur à 17 %. (dans le cas contraire (taux de refus supérieur à 17%), le tarif applicable est celui de la catégorie à laquelle appartient la collectivité (35 kg/hab : 5€/t ; <25kg/hab : 30€/t et 15€/t sinon))	par tonne	0,00€	0,00€	-
bio-déchets (hors déchets de jardins)	par tonne	5,00€	5,00€	0,00%
Apport d'ordures ménagères, balayures et tas sauvages collectés sur la voie publique par les collectivités non-adhérentes du Syctom mais membre directement ou indirectement d'un adhérent du Syctom	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%

Présenté par le Président de séance :
A Paris, le
,
Délibéré par le Comité réuni en session le

A Paris, le

Les membres du Comité,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le Et de la publication, le

A Paris, le

Le Président,